



Budget

2001-2002

Norman Betts
Minister of Finance

Balanced Approach, Balanced Results

New
Nouveau  Brunswick



Budget

2001-2002

Norman Betts
Minister of Finance
March 27, 2001

Balanced Approach, Balanced Results

New
Nouveau  Brunswick



Budget 2001-2002

Published by:

Department of Finance
Province of New Brunswick
P.O. Box 6000
Fredericton, New Brunswick
E3B 5H1
Canada

Internet: www.gnb.ca/fin

March 2001

Cover:

Communications New Brunswick (CNB 557)

Translation:

Debates Translation, Legislative Assembly

Typesetting:

Queen's Printer for New Brunswick

Printing and Binding:

Printing Services, Supply and Services

ISBN 1-55236-782-7

ISSN 0833-5680

Printed in New Brunswick

Think Recycling!



Pensez à recycler!

Table of Contents

Introduction..... 5

Striking the Right Balance..... 7

Continuing our Economic Growth..... 12

Building New Job Opportunities 14

Sustaining our Health Care System..... 19

Investing in Education and Children 22

Managing Smarter 25

Conclusion 27

Appendix: Summary Budget Information 29

Introduction

Mr. Speaker, I am honoured to deliver the 2001-2002 Budget. This government's second budget fulfils its commitments to New Brunswickers once again with record investments in health care and education, and lower taxes for New Brunswick workers and families.

By building on the secure financial foundation we established in our first budget, New Brunswick is on the path to long-term economic growth with a sharper competitive edge and renewed compassion for those most in need.

Mr. Speaker, today's budget demonstrates clearly our balanced approach to fiscal choices and public priorities. By cutting taxes we help increase economic growth and foster job creation. By focusing our spending priorities on what matters most – children, seniors and workers – we are able to make record investments in health care and education. And by managing smarter we are able to balance our budget today and plan for tomorrow.

That was the plan last year and that is the plan this year. Mr. Speaker, this plan is working. As a result of this government's balanced approach, New Brunswickers will benefit from:

- a record \$1.683 billion investment in health care;
- a record \$1.039 billion investment in education;
- personal income tax reductions totalling a further \$34 million;
- corporate income tax reductions totalling a further \$14.3 million;
- a second consecutive surplus budget of \$34.8 million;
- a two year projected reduction in net debt of \$67.9 million; and
- a new fiscal stabilization fund of \$100 million to ensure New Brunswick has the fiscal capacity to invest in the future.

Mr. Speaker, this budget builds on the positive results of our first budget. That budget set in motion a plan to deliver tax reductions, to increase funding for health care and education, and to ensure ongoing debt reduction over time. These are New Brunswickers' priorities. These are our priorities.

Achieving these goals is a challenge, a challenge this government continues to accept and to meet.

Two years ago, this government identified a growing problem caused by the fiscal imbalance between expenditures and revenues. Mr. Speaker, this government set out to review its programs and services to ensure they were being delivered to New Brunswickers in the most cost-effective way possible. The savings allowed us to increase investments in key priorities for New Brunswickers.

Mr. Speaker, this government has delivered:

- \$1.6 billion in health care funding;
- \$1 billion in education funding;
- a \$54 million reduction in personal income taxes;
- the lowest small business corporate income tax rate in Canada; and
- a more cost-effective government working within its means.

Mr. Speaker, in June 1999, the people of New Brunswick put their trust in this government to change the way government works and to ensure that their priorities were met. This is a responsibility that we take seriously each day. My great-grandfather, Robert Murray, once stood in this very chamber and delivered budget speeches. I am reminded of something he said in such an address in 1918. In describing his government, he said it was “determined to keep faith with the people of New Brunswick and to allow no improper influence to deflect it from its purpose of serving the people faithfully and well.” Today, we are just as determined.

Striking the Right Balance

Mr. Speaker, with our first budget, this government struck a balance between key public priorities and the means with which to fund them. It is a balance that we must continue to strike.

We are now well prepared to build a brighter future for our province. This does not mean that we have completed the job. Much more remains to be done in order to ensure balanced results not just today but tomorrow as well. We must not relax the fiscal discipline we have exercised. We must continue to seek ways in which to manage smarter. In short, we must continue to make the right choices – choices that will help to create greater opportunities for all New Brunswickers.

Dealing with each of these choices at the same time is what we mean by a balanced approach.

Last year I said: “The price of admission to a new century is a balanced budget.” Deficits today are simply taxes tomorrow. Maintaining a competitive position in the “new century” requires continued fiscal prudence leading to balanced budgets with balanced results. It is only through this strong fiscal management that we will achieve the flexibility to invest in health care and education and to lower taxes for workers and families.

2000-2001 Fiscal Year

Mr. Speaker, the fiscal year just ending was a very good one for the Province of New Brunswick. The “economic sun” I spoke of last year shone much more brightly than anticipated.

Because economic growth in 2000 was stronger than forecast and because provincial expenditures have been managed well, New Brunswickers will benefit from a larger surplus than originally forecast.

As a result of this growth, we have been anticipating higher revenues than were budgeted. This increase in revenues was just recently confirmed by the federal government, which administers and collects New Brunswick’s personal and corporate income taxes, as well as the province’s share of the Harmonized Sales Tax. In addition to these increased revenue estimates, provincial expenditures are now estimated to be slightly lower than in the 2000-2001 Budget.

The government is projecting a surplus of \$33.1 million for the 2000-2001 fiscal year. This is an increase of \$11.8 million over the 2000-2001 budget estimate of \$21.3 million. We budgeted black ink, and Mr. Speaker, we delivered black ink.

This government's balanced approach is clearly paying off for New Brunswickers. We must continue with this approach as we move forward. That means investing where it matters most, paying down our debt and putting something aside for the future.

New Brunswick has experienced ups and downs in its fiscal situation time and time again. Our continued financial structural problems, rising demands for more and more health care, the need to invest in children and education, and the long-term economic competitiveness that can only come with lower taxes and less debt, means our fiscal house for the future is not yet completed. We still have work to do.

Mr. Speaker, we will be tabling supplementary estimates for the 2000-2001 fiscal year, which ends this week. These supplementary estimates will include the establishment of a \$100 million fiscal stabilization fund. While it is true that you must fix your roof when the sun is shining, it is also prudent to set something aside for a rainy day.

The fiscal stabilization fund will be used for one-time expenditures only, in future years when the fiscal situation requires it. Furthermore, if the fiscal situation permits, we hope to add to this fund in future years so that we can continue to have the capacity to manage our financial affairs prudently.

Not every year will be like the year we just finished. In fact, we are projecting more modest economic growth for this year than last year. The economic slowdown being experienced in the United States and other parts of the world is having an impact here in Canada. While its ultimate effect remains unclear, we must not plan our economic future wearing rose-coloured glasses.

2001-2002 Fiscal Year

For the 2001-2002 fiscal year, we are projecting budgetary revenues of \$5.027 billion and budgetary expenditures of \$4.992 billion.

Let me highlight some of these expenditures:

- \$25.3 million in the Strategic Assistance Program;
- \$10 million this year in a new Total Development Fund;
- \$7.3 million this year for early childhood development;
- \$1 million to hire 20 additional social workers for child protection;
- new funding for New Brunswick's participation in the Canada/New Brunswick Framework Agreement on Agricultural Risk Management;
- \$250 annual increase in financial support for certified disabled persons; this is the second of four annual increases, totalling \$1000;

- \$2 million over four years for the modernization and consolidation of New Brunswick Acts; and
- \$7 million over three years to bring high-speed Internet bandwidth to all New Brunswick schools.

The current Roundtable on Local Governance continues its deliberations and is preparing recommendations to the Minister of the Environment and Local Government. These recommendations may have a bearing on future provincial/municipal funding arrangements. For the 2001-2002 fiscal year, total unconditional grant funding will be \$67 million.

Mr. Speaker, for the 2001-2002 fiscal year, we are projecting a surplus of \$34.8 million. In this government's first two years, a projected \$67.9 million will be paid on provincial net debt.

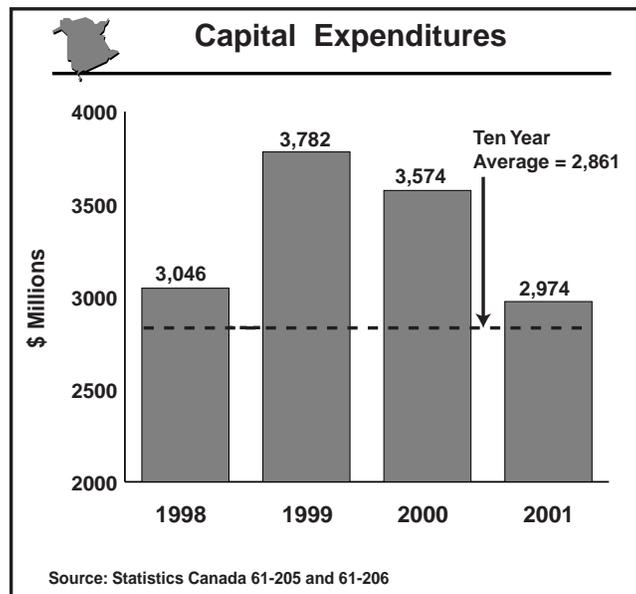
Mr. Speaker, each surplus, however modest, allows New Brunswickers to pay down a portion of our collective net debt. Each payment on this "provincial mortgage" is really an investment in our children's future. It is our responsibility to ensure that the fiscal inheritance our children receive from us is not a financial millstone that drags down their future. We will continue to manage the public's finances with great care to ensure surpluses and balanced results in order to continue reducing the debt.

Ongoing debt reduction is one of the vital signs of our fiscal health. It has a substantial bearing on how the world assesses New Brunswick, and this is important to ensure companies choose New Brunswick as a place to invest. The financial world endorses our fiscal policies and is giving us a clean bill of health, as indicated by New Brunswick's positive credit ratings – the best of any province east of Ontario.

	Standard & Poor's	Moody's	DBRS
Alberta	AAA	Aaa	AA (high)
British Columbia	AA-	Aa2	AA (low)
Ontario	AA	Aa3	AA (low)
Manitoba	AA-	Aa3	A
New Brunswick	AA-	A1	A
Québec	A+	A2	A
Saskatchewan	A+	A1	A
Nova Scotia	A-	A3	BBB (high)
Prince Edward Island	NA	A3	A (low)
Newfoundland	A-	Baa1	BBB

Capital budget

Mr. Speaker, this government has used a balanced approach to establish its capital budget. Recently released public-private investment intentions indicate that, despite an expected reduction this year due to the completion of key projects, capital investment is forecast to remain well above the average of the past ten years. In fact, 2001 represents the fourth largest overall investment in capital in New Brunswick's history.



Government must continue to manage its capital budget in a fiscally responsible manner. Last year, private sector capital investment remained relatively high, allowing government to strategically reduce its capital budget for 2000-2001. As these investments soften, government is strategically increasing its share of capital investments.

As I announced in December, capital estimates total \$197.2 million for 2001-2002, an increase of 30 per cent over the previous year. These investment choices reflect clear public priorities of clean water, healthy schools, safer buildings, and better roads. We are focusing on protecting the health and safety of New Brunswickers where they live, where they learn, where they work and do business, and where they travel.

Highlights of the capital investments for 2001-2002 include:

- gross capital budget of \$116.7 million for the Department of Transportation;
- \$34 million for schools;
- \$9.5 million under the Canada-New Brunswick Infrastructure Program aimed at “green” infrastructure for safe, clean water;

- \$8.7 million, starting with \$1.8 million in 2001-2002, to build a new courthouse in Miramichi; and
- \$5 million over two years, starting with \$500,000 this year, to design and build an addition to the Provincial Archives building in Fredericton.

Mr. Speaker, once again, we have struck the right balance in our capital budget by building what we need, while ensuring that we can maintain what we have.

Continuing our Economic Growth

Mr. Speaker, as I mentioned earlier, New Brunswick benefited from a strong economy last year.

For 2000, private forecasters estimate real growth in New Brunswick to be between 2.9 per cent and 5.5 per cent. Last year's budget projection was for an increase in real GDP of 2.8 per cent. Over the course of the year, the US, Canadian and New Brunswick economies all gained strength, and we are now estimating real growth in New Brunswick will be 3.5 per cent in 2000.

Given this level of economic activity, New Brunswick posted important gains in several key economic indicators. At an even 10 per cent, the unemployment rate hit its lowest level since 1976. A record 334,400 New Brunswickers were employed in 2000. Growth in the job market was strongest in full-time jobs as these account for 85 per cent of employment gains.

Increases in New Brunswick manufacturing shipments, exports, housing starts, and restaurant receipts surpassed national rates. Manufacturing shipments and exports, influenced by higher commodity prices, each increased over 20 per cent. Housing starts reached their highest level since 1994.

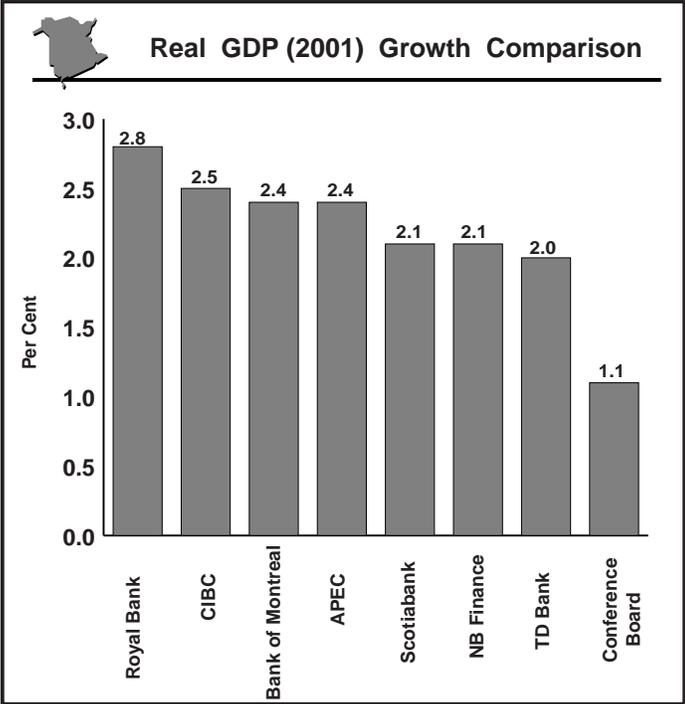
 Key Economic Indicators	Per Cent Change		
	1999	2000	2001¹
Nominal GDP	5.3	5.6	4.3
Real GDP	4.2	3.5	2.1
Personal Income	3.9	5.2	3.2
Personal Consumption	4.5	5.5	4.3
Capital Formation	26.4	-4.9	-19.3
Population	0.1	0.3	0.1
Unemployment Rate (%)	10.2	10.0	9.8

¹ Projections

As we look ahead to 2001, we are cautiously optimistic for continued positive economic growth. The rate of growth, however, will be affected by many factors out of New Brunswick's control. That is why we must continue to be prudent in how we manage our economic and financial affairs in the year ahead.

As a result of slower projected growth in the US and Canadian economies, demand for New Brunswick's manufactured and natural resource products could be lower. However, this will be offset somewhat by increased consumer demand resulting from lower income taxes and interest rates here in New Brunswick and in other parts of Canada. Private forecasters are estimating New

Brunswick's growth for 2001 at a rate between 1.1 and 2.8 per cent. The Department of Finance forecasts real GDP growth in 2001 to be 2.1 per cent.



This is a respectable economic growth rate. However, in order to ensure that New Brunswick remains competitive over the longer term, we must continue to build a more competitive fiscal and economic environment in our province. We will accomplish this by focusing on key economic building blocks. That means investing in people, fostering innovation, building strategic infrastructure, and ensuring we have a competitive tax regime.

Building New Job Opportunities

Mr. Speaker, building new job opportunities is at the core of this government's economic growth agenda. And lowering taxes for people and business is at the heart of our priority to build those new job opportunities. We have set ourselves the goals of having the lowest personal income tax burden in Atlantic Canada and one of the lowest overall tax burdens in all of Canada. We are on track to achieving these goals.

Last year, this government delivered considerable tax reductions to individual New Brunswickers and to businesses.

First, we reduced personal income taxes by 5 per cent, halfway to our overall commitment to reduce income taxes by 10 per cent over the course of our mandate. This reduction, combined with federal changes, results in provincial personal income tax savings of an estimated \$54 million for the 2001-2002 fiscal year.

Second, we reduced the small business corporate income tax rate from 6 to 4.5 per cent – the lowest in the country – achieving our four-year goal in just one year. This puts approximately \$6 million per year in the hands of small business owners to invest and grow their businesses.

These are significant tax savings, Mr. Speaker, not only in their direct benefit to individual taxpayers but in their impact on the economy. More money in the hands of taxpayers and businesses results in increased spending and investment thereby promoting economic activity – and that means more jobs.

Mr. Speaker, we all want lower taxes. But, we all know taxes are necessary. They fund the programs, services, and infrastructure that individual New Brunswickers and businesses in the province want and need. What we must do is strike the right balance between the need for taxes to fund key services and tax cuts to foster jobs and growth. We must balance the need for more revenue today with the need for a growing economy tomorrow. A growing economy generates more wealth and revenue to fund priority services such as health care and education. It is the best guarantee we can get to improve our standard of living and make New Brunswick a better place to live, work, and raise a family. That is why having a competitive taxation regime is a fundamental building block of our economic growth agenda.

And that is why we took the important step last year of creating a “made-in-New Brunswick” taxation system by moving to a tax on taxable income system. The Province is now in a position to make very specific tax changes and reductions – changes and reductions that meet New Brunswickers' needs – changes that were not possible under the previous income tax system.

I am pleased to announce today 14 specific tax reductions and changes for individual New Brunswickers and businesses.

Mr. Speaker, the tax reductions we are unveiling today are both competitive and compassionate. Competitive, in that they strengthen our economy. Compassionate, because they provide greater tax relief for those most in need.

This second phase of reductions to provincial personal income tax will be retroactive to January 1, 2001 and will put approximately \$34 million more back into the hands of New Brunswickers in fiscal 2001-2002.

This budget eliminates provincial income tax for those with incomes below \$10,000, targets assistance to low-income families, and makes other changes including the enhancement of a number of credits as well as the indexation of personal credit amounts and brackets. Mr. Speaker, these are important measures in that they enable New Brunswickers to keep more of their hard-earned income and help to improve incentives to work.

Combined, provincial personal income tax savings of last year's budget and this budget are estimated at \$88 million in fiscal 2001-2002. Mr. Speaker, this represents a tax reduction of over 8 per cent, well on our way to meeting our 10 per cent reduction commitment by the end of our mandate.

Low-income Tax Reduction

Effective for the 2001 taxation year, all taxpayers with income less than \$10,000 and families earning income less than \$16,000 will no longer pay provincial income tax. With this single measure, this government is removing over 15,000 taxpayers from the provincial tax rolls. This will be accomplished through a low-income tax reduction that will also benefit single tax filers with net income less than \$15,200 and families with incomes less than \$20,400.

Mr. Speaker, in 1999 an individual taxpayer with taxable income of \$10,000 would have had to pay up to \$307 in provincial income tax. After today's budget, this individual will pay no provincial income tax whatsoever.

Increased Personal Non-refundable Credits

As well, Mr. Speaker, effective for the 2001 taxation year, the non-refundable amounts for calculation of the provincial credits are being increased to equal the federal amounts. These include the basic personal credit, spousal credit, equivalent to spouse credit, and other personal credits such as the age amount. Source deductions will reflect these reductions effective July 1 retroactively to January 1, 2001.

Enhanced Disability and Education Tax Credits

Effective for the 2001 taxation year, New Brunswick will substantially increase the disability tax credit, the caregiver and infirm dependent tax credit, and the education credits by matching the enhanced federal amounts. The disability tax credit amount will increase from \$4,293 to \$6,000. The caregiver and infirm dependent tax credit amounts will increase from \$2,386 to \$3,500. The education tax credit amounts will double. The full-time education amount will increase from \$200 to \$400 per month, and the part-time education amount will increase from \$60 to \$120 per month.

Indexation

In the interest of protecting taxpayers from the impact of inflation, New Brunswick will index personal non-refundable credit amounts and tax brackets to the federally indexed amounts. This will result in direct savings to taxpayers and will virtually eliminate “bracket creep”.

Replacement of High Income Surtax with New Bracket

Effective for the 2001 taxation year, the New Brunswick high-income surtax will be replaced with a new tax bracket at \$100,000. The replacement of the high-income surtax with a 17.84 per cent rate will mean that the provincial tax credit for charitable donations in excess of \$200 will increase from 16.52 per cent to 17.84 per cent effective for the 2001 taxation year. This will help to encourage charitable donations.

Capital Gains Change and Support for Education

The inclusion rate for capital gains has been reduced to 50 per cent for provincial income tax purposes, and provincial support for education is increased through more generous income tax exemptions for scholarships, fellowships, and bursaries.

Low-income Seniors Benefit

As well, Mr. Speaker, this government will continue to provide the \$100 Low-income Seniors Benefit to approximately 32,000 seniors, as well as the New Brunswick Child Tax Benefit and the Working Income Supplement to approximately 40,000 families in the province.

Mr. Speaker, I can assure all New Brunswickers that this government will continue to deliver personal income tax reductions through the course of its mandate.

Corporate Income Tax Measures

Mr. Speaker, lower personal income taxes reward success and act as an incentive for people to work, spend, and invest. Lower corporate taxes do the same for businesses, big and small. It helps improve our overall competitiveness, builds new job opportunities for New Brunswickers and makes our province more attractive to outside investment.

To this end, this government will introduce three new corporate income tax measures.

First, we will reduce the small business corporate income tax rate to 4 per cent – the lowest small business rate in the country – effective January 1, 2001. Mr. Speaker, this represents further savings of an estimated \$2.3 million to the small business sector in New Brunswick in fiscal 2001-2002.

Second, effective January 1, 2001 the small business threshold will be increased from \$200,000 to \$300,000 of active business income. This will result in further savings of an estimated \$3 million for the 2001-2002 fiscal year. Combined with last year's measures, total tax savings as a result of rate reductions and an increase in the threshold for the small business community are estimated to be \$11.3 million for the 2001-2002 fiscal year.

Mr. Speaker, New Brunswick has had the dubious distinction of having one of the highest general corporate income tax rates in the country. This acts as a barrier to new investment and growth. It is time to send a new signal – New Brunswick is open to business and ready to compete.

As a third measure, the general corporate income tax rate will be reduced one point from 17 per cent to 16 per cent, resulting in savings to New Brunswick businesses of an estimated \$9 million per year. This is the first reduction in the general rate in New Brunswick in twenty years.

In the interest of promoting film production in the province, enhancements will be made to the Film Tax Credit and the program will be extended.

As well, we will implement a new Mineral Exploration Tax Credit. The credit is designed to help encourage 3-D seismic exploration and will be applied against the Metallic Minerals Tax at a rate of 18 per cent of approved advanced survey expenditures. The credit is valued at about \$1 million per year.

Mr. Speaker, part of our strategy to build new job opportunities for New Brunswickers includes strategic investment in critical industry clusters. In today's global economy, innovation is the key to success. Applying the benefits of technology and innovation, the "new economy", to our natural resource strengths, the "traditional economy", is one example of what we must do. We need to ensure that we get every possible value from our natural resources through secondary and value-

added transformation. This is value that creates jobs and growth for people and helps secure the future of resource-reliant communities.

The government will therefore establish a new three-year, \$30 million Total Development Fund to help revitalize our resource-based industries in agriculture, fisheries and aquaculture, forestry, mining and tourism. The total development approach focuses on the entire package: training, technology, innovation, marketing, product development, and the availability of energy sources.

Sustaining our Health Care System

Mr. Speaker, sustaining our health care system continues to be a top priority of New Brunswickers and of this government. In 2000-2001, this government will spend a record \$1.6 billion in health care. The government remains committed to ensuring stable and sustainable health care funding well into the future.

In 2000-2001 health care expenditures will be \$87 million higher than in 1999-2000. Along with 300 new permanent nursing positions and enhanced MS drug coverage, this government has invested in areas such as hospital, ambulance, family and community services; as well as Medicare, the Prescription Drug Program, increased benefits to disabled persons, and the improvement and expansion of magnetic resonance imaging services in the province.

This government also undertook a number of initiatives in its physician recruitment and retention strategy. These include:

- the addition of ten new medical seats at Memorial University;
- the establishment of a family practice teaching unit at the Moncton Hospital where 12 residents are learning about family medicine in New Brunswick;
- increased specialists salaries by \$20,000 per year;
- the acceptance of 25 foreign-trained physicians to practice in New Brunswick;
- the awarding of 50 location grants to physicians willing to work in areas where recruitment is difficult; and
- the expansion of the summer employment program to 30 students and an increase in their salaries.

These are all significant investments that have helped make health care better for New Brunswickers this year and in the future.

Mr. Speaker, we know more must be done to address health care issues in our province and more will be done to make up for the short-changing of the past.

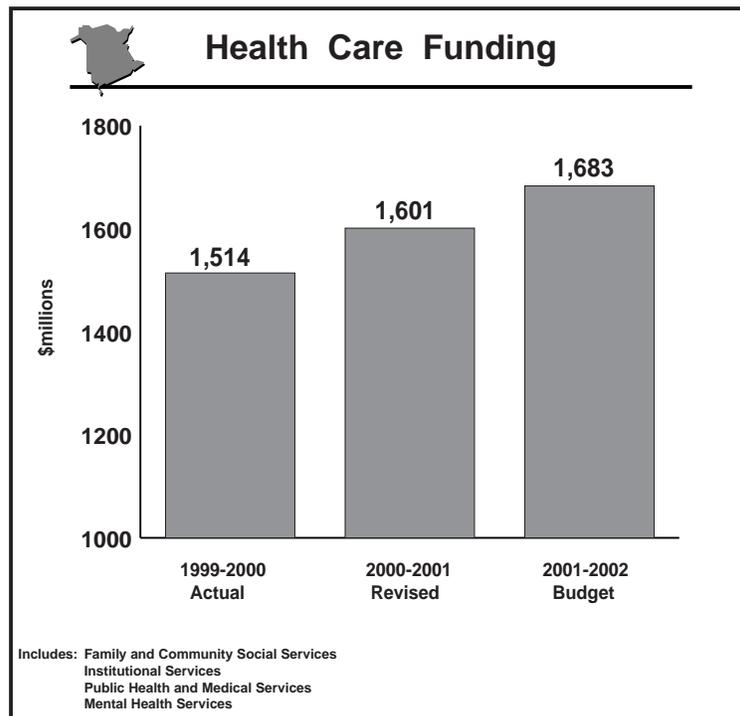
I am proud to say, therefore, that this government will again honour its commitment to sustaining health care in New Brunswick with a record-high budget in health care of \$1.683 billion in the year ahead. Investments in health care will be increased in 2001-2002 by a further \$82 million, an increase of 5.1 per cent over revised spending estimates for 2000-2001, and an overall increase of 11.1 per cent since the 1999-2000 fiscal year. Put another way, the 2001-2002 health care budget represents a 22.4 per cent increase above what was budgeted in 1999-2000 by the previous government. Our investments in health care today represent the single-largest new budget allocation of this year's budget.

Key new investments in health care in today's budget compared to revised estimates for 2000-2001 include:

- a \$27.1 million increase in funding for Hospital Services;
- an increase of \$21.8 million for long-term care;
- a further \$11.4 million in the Prescription Drug Program; and
- a \$3.5 million increase for Ambulance Services.

This government has also committed funds to a multi-year nurse recruitment and retention strategy and towards the completion of the expansion of MRI services in the province. New Brunswick pharmacists will benefit from an increase in the dispensing fee, the first since 1997.

Capital investments for health include \$6.9 million in capital improvements and renovations to hospitals and \$2.5 million for capital equipment in hospitals.



Mr. Speaker, when it comes to funding health care and other key social programs, the federal government, unfortunately, has not shown the same commitment to this priority. Despite the infusion of funds in September of last year and record surpluses, federal cash transfers to New Brunswick through the Canada Health and Social Transfer will not be fully restored to 1994-95 levels until 2004-2005. However, this restoration does not take into account the growth of program costs for provincial health and social programs since that time. We will continue to press the federal

government to bring immediate restoration to 1994-95 levels and to set an appropriate escalator for cash transfers to ensure that key social programs can be sustained in the future.

Mr. Speaker, we are all challenged to find ways to better manage the pressures in our health care system. We must not just spend money, but spend it wisely. That is why this government set up a new accountability framework with the Region Hospital Corporations and now requires the corporations to borrow through the government. Region Hospital Corporations are realizing direct savings as a result of better borrowing rates and as a result of their own strategies to manage spending. As well, the Province has begun a process to conduct operational reviews to help identify further savings in the corporations. The Province will continue these reviews and will direct savings back into patient care.

At the risk of repeating myself, money alone will not solve all of our health care problems. We must ensure that we are balancing today's health care needs with tomorrow's health care needs and ensure we have the funds available to pay for both. This means that we must manage the rate of growth in health care spending by working together and planning for the future.

Investing in Education and Children

Mr. Speaker, this government is committed to investing more in education and in children. This government is also committed to empowering parents and communities by giving them a voice in the decision-making process concerning education.

Mr. Speaker, as a government and as parents, there is no better tool we can give our children for empowerment and success for the future than a quality education.

This government's record investments in education over the past year and a half are a testament to our overall commitment to our young people. These investments included:

- \$2.9 million to reduce maximum class sizes in Grades 1 and 2;
- \$1 million top-up fund to provide for the purchase of teaching materials and supplies;
- \$1.9 million to hire 100 new teaching assistants;
- \$1 million for the Healthy Minds school nutritional program from which over 7000 New Brunswick children have benefited; and
- a multi-year funding increase of 2 per cent per year for New Brunswick universities.

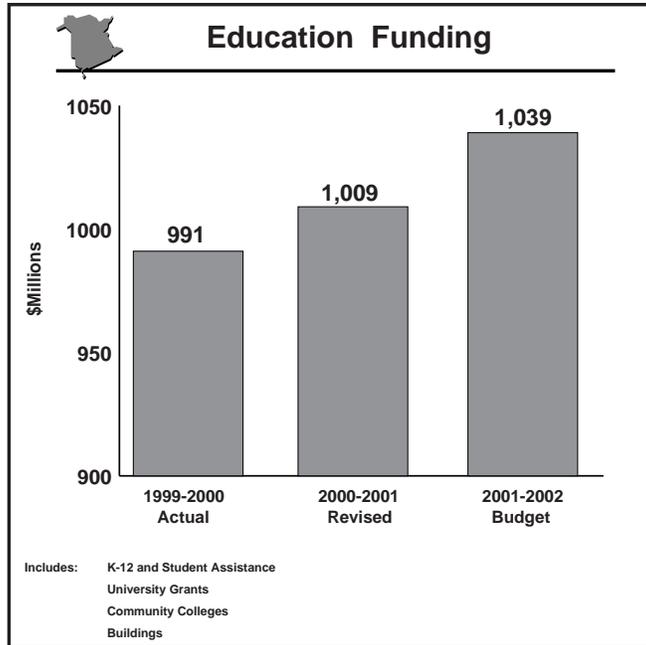
This budget takes our commitment to education to record levels. In 2001-2002, expenditures for Kindergarten to Grade 12, grants to universities, funding for community colleges, as well as capital investments in educational facilities will total \$1.039 billion.

As a result of this increased funding, we will:

- invest a further \$1.1 million to reduce the maximum Grade 3 class size from 32 to 30;
- hire another 50 teaching assistants;
- invest \$7 million over three years to provide access to high-speed Internet bandwidth in all schools;
- invest \$3.1 million as the second year of the three year increase in university funding; and
- invest \$300,000 in e-learning Spanish courses for high school students.

As well, this government will make the following capital investments in education as highlighted in the capital budget. These include:

- \$34 million for schools, including \$25 million for the ongoing Healthy Schools program; and
- \$2 million for repairs and renovations to community colleges, signalling a strategic, multi-year approach to the issue.



Mr. Speaker, investing in children is the most important investment we can make in our future. And it is most important of all that we invest in children in their earliest years. A child's earliest years are a child's most formative ones. So much of their development potential is determined by ages five and six. We want to give our children greater opportunities to grow and learn.

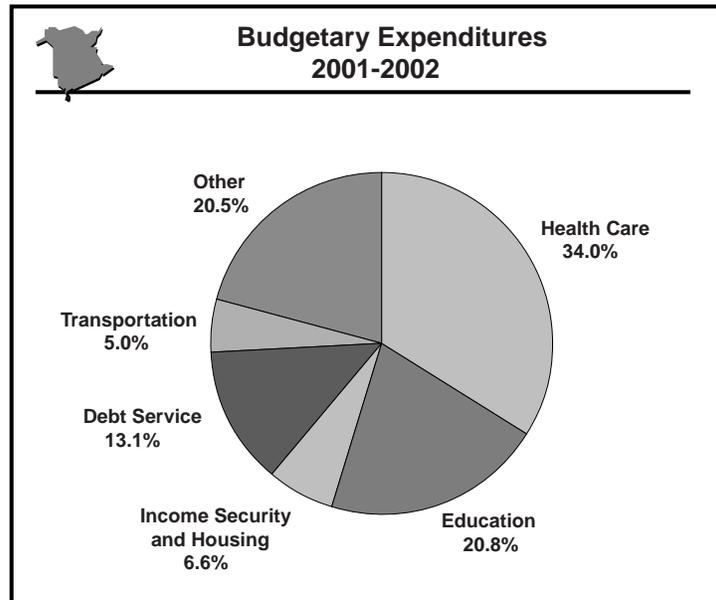
That is why the Speech from the Throne indicated that the government would release a New Brunswick Early Childhood Development Agenda this session. As a first step, \$7.3 million will be invested this year as part of this five-year federal-provincial effort. The goals of this national approach are to:

- promote healthy pregnancy, birth and infancy;
- improve parenting and family supports;
- strengthen early childhood development, learning and care; and
- strengthen community supports.

Here in New Brunswick, we will be investing more than ever before in childcare, early language development, early childhood initiatives, and prenatal benefits. Day care operators will receive greater funding to improve the quality of their service and training of their staff. The number of speech pathologists will be increased. Waiting lists for early intervention services will be reduced. A new prenatal benefit program will be created.

As well, we will invest an additional \$1 million to hire 20 new social workers for child protection.

Mr. Speaker, as Premier Lord said in his recent State of the Province Address, “The future is about our youth, our children and grandchildren.”



Managing Smarter

Mr. Speaker, managing smarter has allowed this government to adopt a balanced approach to public priorities. It has allowed us to make choices that result in increased investments in the areas that matter most to New Brunswickers. Let me give a concrete example. In reducing the size of Cabinet by 30 per cent, this government saved approximately one million dollars per year. That is the same amount of money invested in the Healthy Minds nutritional program for every New Brunswick child from Kindergarten to Grade Three.

There is perhaps no issue that challenges government more to make the right choices and to manage smarter than delivering a fair compensation package to our employees. This government firmly believes in treating its employees fairly. We adhere to a compensation policy that is guided by four principles: internal equity, external market competitiveness, affordability, and comprehensiveness. These are the principles this government will continue to consistently apply in providing compensation to bargaining and non-bargaining employees alike.

I must reiterate this government's appreciation for the public service in New Brunswick. Our province is fortunate to benefit from the contributions of professional, skilled, and committed people dedicated to the development and delivery of programs and services for New Brunswickers. We want to work with our employees and unions to ensure New Brunswick public servants are fairly paid and recognized for the work they do.

Mr. Speaker, part of our strategy in managing smarter has been to take a multi-faceted approach to positioning the government's human resources for the future.

Through Program/Service Review, the government's priorities were redefined. Almost all of the people affected were either redeployed to vacant positions in other program areas or to Voluntary Early Retirement Window (VERW) positions. The combined initiatives of a hiring freeze, a Voluntary Early Retirement Program and a Redeployment Program show how the government has managed smarter.

About 1335 employees who wished to retire have taken up VERW, creating new opportunities for civil servants currently working in the system and for new people to join the civil service. This rejuvenation has been done in a planned, incremental way. This element of our overall strategy has resulted in approximately 485 employees having taken advantage of this program this year. Its full benefit will not be realized until 2002. Departments are developing plans to manage changing human resources needs, to ensure smooth transitions once the program is fully implemented and to meet the human resource needs of the future so New Brunswickers will receive the government services they need.

This government's efforts in managing smarter have also focused on more efficient delivery of government services. Here, Mr. Speaker, we are challenged to arrive at the right balance between our human and technological resources.

This year, government will establish an eNB Co-ordination Office and Red Tape Reduction Office. eNB is this government's comprehensive approach to take full advantage of the knowledge-based economy focusing on e-government, e-business and e-learning. The eNB Co-ordination Office will mobilize the government's eNB effort and support the Premier's Roundtable on eNB and Innovation. Unlocking New Brunswick's true full potential as a player at the cutting edge of the global economy requires a joint and co-ordinated vision and constant innovation to ensure New Brunswick can compete in the world market.

A new Red Tape Reduction Office is being established to co-ordinate and implement the government's response to the Report from the Red Tape Reduction Committee. The government has already responded to some of its recommendations, but we believe an ongoing approach to red tape reduction that involves government and the private sector is required.

Conclusion

Mr. Speaker, this budget sets out a balanced approach with balanced results. It sets out once again our plan to create a more competitive and compassionate New Brunswick. In just under two years, this government has focused on key public priorities in health care and education. We have reduced taxes and streamlined the cost and delivery of public services. We have established new frameworks for greater public participation in the decision-making process. We have worked very hard to protect and promote New Brunswick's interests on the national and international stages. And, Mr. Speaker, we have managed the public finances carefully, presenting to the people of New Brunswick two consecutive surplus budgets.

In addressing all of these issues and facing a multitude of challenges, we have adopted a balanced approach in order to achieve balanced results. We have carefully weighed the need for improved competitiveness in our economy with renewed compassion for those in need. We have balanced our plans for today with our commitments to our children for tomorrow. The result, Mr. Speaker, is a province where greater opportunity becomes more of a reality for New Brunswickers and their families every day.

Thank you very much.

Appendix: Summary Budget Information

BUDGET PLAN
2001-2002
Millions
\$

	Budget Plan	Decrease in Net Debt
BUDGETARY ACCOUNTS		
Gross Ordinary Account Revenues	4,707.2	
Gross Ordinary Account Expenditures	<u>4,725.5</u>	
Surplus (Deficit) on Ordinary Account	(18.3)	
Capital Account Expenditures	197.2	
Capital Account Recoveries	<u>20.9</u>	
Net Capital Expenditures	176.3	
Special Purpose Account Revenues	33.0	
Special Purpose Account Expenditures	<u>31.4</u>	
Surplus (Deficit) on Special Purpose Account	1.6	
Special Operating Agency Account Revenues	179.4	
Special Operating Agency Account Expenditures	<u>181.6</u>	
Surplus (Deficit) on Special Operating Agency Account	(2.2)	
Sinking Fund Earnings	230.0	
 Budgetary Surplus / Decrease in Net Debt		 <u><u>34.8</u></u>

COMPARATIVE BUDGET PLAN
Millions
\$

	Year Ending March 31		
	2001 Budget Estimate	2001 Revised Estimate	2002 Budget Estimate
BUDGETARY ACCOUNTS			
Gross Ordinary Account Revenues	4,429.3	4,531.8	4,707.2
Gross Ordinary Account Expenditures	4,488.0	4,480.6	4,725.5
Surplus (Deficit) on Ordinary Account	(58.7)	51.2	(18.3)
Capital Account Expenditures	151.4	155.1	197.2
Capital Account Recoveries	11.4	12.6	20.9
Net Capital Expenditures	140.0	142.5	176.3
Special Purpose Account Revenues	26.9	31.3	33.0
Special Purpose Account Expenditures	25.0	25.8	31.4
Surplus (Deficit) on Special Purpose Account	1.9	5.5	1.6
Special Operating Agency Account Revenue	147.2	155.2	179.4
Special Operating Agency Account Expenditure	149.1	156.3	181.6
Surplus (Deficit) on Special Operating Agency Account	(1.9)	(1.1)	(2.2)
Sinking Fund Earnings	220.0	220.0	230.0
Transfer to the Fiscal Stabilization Fund	0.0	100.0	0.0
Budgetary Surplus / Decrease in Net Debt	21.3	33.1	34.8
Cumulative Reduction in Net Debt		33.1	67.9

Note:

Columns may not add due to rounding.

GROSS BUDGETARY REVENUE 2001-2002

Thousands

\$

Department / Ministère	Ordinary Account	Capital Account	Special Purpose Account	Special Operating Agency	Inter-Account Transactions	Total: Gross Budgetary Revenue
Agriculture, Fisheries and Aquaculture	3,494					3,494
Business New Brunswick	14,136	2,220		935	(230)	17,061
Education	23,367		14,891			38,258
Environment and Local Government	2,632		4,650			7,282
Family and Community Services	63,213		5,164			68,377
Finance	4,109,280		556			4,109,836
General Government			1,218			1,218
Health and Wellness	31,309		1,743			33,051
Investment and Exports	710					710
Justice	37,243		357			37,599
Legislative Assembly	18					18
Natural Resources and Energy	73,334	50	1,215			74,599
Office of the Comptroller	52					52
Other Agencies	134,650					134,650
Public Safety	93,246		2,327	3,499		99,072
Regional Development Corporation	13,078	3,675		24,616	(12,287)	29,082
Supply and Services	1,078		505			1,583
Training and Employment Development	101,267		336	83,009	(64,209)	120,403
Transportation	5,084	14,975		67,364	(66,614)	20,809
TOTAL:	4,707,187	20,920	32,962	179,423	(143,340)	4,797,152
Sinking Fund Earnings						230,000
GROSS BUDGETARY REVENUE						<u><u>5,027,152</u></u>

Note:

Columns may not add due to rounding.

GROSS BUDGETARY EXPENDITURE 2001-2002

Thousands

\$

Department / Ministère	Ordinary Account	Capital Account	Special Purpose Account	Special Operating Agency	Inter- Account Transactions	Total: Gross Budgetary Expenditure
Agriculture, Fisheries and Aquaculture	24,690	300				24,990
Business New Brunswick	24,447	500		754	(230)	25,471
Education	720,099	1,000	14,891			735,990
Environment and Local Government	48,864	1,000	4,500			54,364
Executive Council Office	4,419					4,419
Family and Community Services	686,394		2,002			688,396
Finance	85,941		56			85,997
General Government	240,094		1,218			241,312
Health and Wellness	1,324,742	2,500	1,743			1,328,985
Intergovernmental Affairs	1,861					1,861
Investment and Exports	43,974					43,974
Justice	34,167		357			34,524
Legislative Assembly	15,182					15,182
Maritime Provinces Higher Education Commission	168,101					168,101
Natural Resources and Energy	88,630	2,000	1,220			91,850
Office of the Comptroller	4,947					4,947
Office of the Premier	1,179					1,179
Public Safety	89,098		2,352	3,742		95,192
Regional Development Corporation	44,161	19,307		24,616	(12,287)	75,797
Service of the Public Debt	654,000					654,000
Supply and Services	83,833	53,982	2,715			140,530
Training and Employment Development	203,572		336	85,138	(64,209)	224,837
Transportation	133,098	116,650		67,364	(66,614)	250,498
GROSS BUDGETARY EXPENDITURE	<u>4,725,493</u>	<u>197,239</u>	<u>31,390</u>	<u>181,614</u>	<u>(143,340)</u>	<u>4,992,396</u>

Note:

Columns may not add due to rounding.

GROSS ORDINARY REVENUE BY SOURCE

Thousands

\$

	Year Ending March 31		
	2001 Budget Estimate	2001 Revised Estimate	2002 Budget Estimate
OWN SOURCE			
Taxes			
Personal Income Tax	861,000	909,800	903,100
Corporate Income Tax	162,000	178,600	158,000
Metallic Minerals Tax	4,000	3,300	3,000
Provincial Real Property Tax	250,000	260,000	272,000
Harmonized Sales Tax	629,000	653,000	691,000
Gasoline and Motive Fuel Tax	184,000	184,000	184,000
Tobacco Tax	50,000	50,000	50,000
Pari-Mutuel Tax	60	60	60
Insurance Premium Tax	25,666	25,666	25,800
Real Property Transfer Tax	3,000	3,000	3,000
Large Corporation Capital Tax	32,000	32,000	32,000
Financial Corporation Capital Tax	9,300	9,300	8,400
Sub-Total: Taxes	<u>2,210,026</u>	<u>2,308,726</u>	<u>2,330,360</u>
Return on Investment	136,674	114,251	156,208
Licenses and Permits	94,169	97,347	94,872
Sale of Goods and Services	83,056	84,335	83,664
Royalties	65,515	59,790	59,560
Lottery Revenues	80,000	80,031	80,031
Fines and Penalties	1,419	1,798	1,711
Miscellaneous	14,840	15,473	14,153
TOTAL: OWN SOURCE REVENUE	<u>2,685,699</u>	<u>2,761,750</u>	<u>2,820,558</u>
Unconditional Grants - Canada			
Fiscal Equalization Payments	1,127,000	1,139,000	1,217,000
Canada Health and Social Transfer	401,000	404,000	490,000
Harmonization Transitional Payment	34,000	34,000	0
Other	1,900	1,900	1,900
Sub-Total: Unconditional grants - Canada	<u>1,563,900</u>	<u>1,578,900</u>	<u>1,708,900</u>
Conditional Grants - Canada			
	179,695	191,178	177,729
TOTAL: GRANTS FROM CANADA	<u>1,743,595</u>	<u>1,770,078</u>	<u>1,886,629</u>
TOTAL: GROSS ORDINARY REVENUE	<u><u>4,429,294</u></u>	<u><u>4,531,828</u></u>	<u><u>4,707,187</u></u>

Note:

Columns may not add due to rounding.

NET DEBT
Millions
\$

	Year Ending March 31		
	2000	2001	2002
	Actual	Revised Estimate	Budget Estimate
Net Debt as at March 31 of the previous year	5,912.0	6,807.7	6,774.6
Surplus (Deficit) Resulting in (Increase) Decrease in Net Debt for the Year	(895.7)	33.1	34.8
Net Debt — End of Year	<u>6,807.7</u>	<u>6,774.6</u>	<u>6,739.8</u>



Budget

2001-2002

Norman Betts
ministre des Finances

Approche équilibrée, résultats équilibrés

New
Nouveau  Brunswick



Budget

2001-2002

Norman Betts
ministre des Finances
Le 27 mars 2001

Approche équilibrée, résultats équilibrés

New
Nouveau  Brunswick



Budget 2001-2002

Publié par :

Ministère des Finances
Province du Nouveau-Brunswick
Case postale 6000
Fredericton (Nouveau-Brunswick)
E3B 5H1
Canada

Internet : www.gnb.ca/fin

Mars 2001

Couverture :

Communications Nouveau-Brunswick (CNB 557)

Traduction :

Traduction des débats, Assemblée législative

Photocomposition :

Imprimeur de la Reine pour le Nouveau-Brunswick

Imprimerie et reliure :

Services d'imprimerie, Approvisionnement et Services

ISBN 1-55236-782-7

ISSN 0833-5680

Imprimé au Nouveau-Brunswick

Think Recycling!



Pensez à recycler!

Table des matières

Introduction.	5
Juste équilibre à établir.	7
Poursuite de notre croissance économique	12
Création de nouvelles perspectives d'emploi.	14
Soutien de notre système de soins de santé.	19
Investissements dans l'éducation et les enfants.	22
Meilleure gestion	25
Conclusion	27
Annexe : Résumé budgétaire	29

Introduction

Monsieur le président, j'ai l'honneur de présenter le budget de 2001-2002. Le deuxième budget du gouvernement actuel remplit encore une fois ses engagements envers les gens du Nouveau-Brunswick avec des investissements records dans les soins de santé et l'éducation et avec des impôts plus bas pour les travailleuses et travailleurs ainsi que les familles du Nouveau-Brunswick.

Grâce aux assises financières solides que nous avons posées dans notre premier budget, le Nouveau-Brunswick est sur la voie d'une croissance économique à long terme, associée à un avantage concurrentiel plus net et à une compassion renouvelée à l'égard des plus nécessiteux.

Monsieur le président, le budget d'aujourd'hui montre clairement notre approche équilibrée quant aux choix financiers et aux priorités d'intérêt public. En diminuant les impôts, nous contribuons à augmenter la croissance économique et à favoriser la création d'emplois. En concentrant nos priorités en matière de dépenses sur ce qui compte le plus — les enfants, les personnes âgées, les travailleurs et travailleuses —, nous sommes en mesure de faire des investissements records dans les soins de santé et l'éducation. En outre, grâce à une meilleure gestion, nous sommes en mesure d'équilibrer notre budget aujourd'hui et de planifier pour demain.

Voilà en quoi consistait le plan l'année dernière, et voilà en quoi il consiste cette année. Monsieur le président, ce plan fonctionne. Grâce à l'approche équilibrée du gouvernement actuel, les gens du Nouveau-Brunswick jouiront des avantages suivants :

- un investissement record de 1,683 milliard de dollars dans les soins de santé ;
- un investissement record de 1,039 milliard de dollars dans l'éducation ;
- des réductions additionnelles totalisant 34 millions de dollars au chapitre de l'impôt sur le revenu des particuliers ;
- des réductions totalisant 14,3 millions de dollars au chapitre de l'impôt sur le revenu des corporations ;
- un deuxième excédent budgétaire de suite, qui se chiffre à 34,8 millions de dollars ;
- une réduction prévue de la dette nette se chiffrant à 67,9 millions de dollars sur deux années ;
- un nouveau fonds de stabilisation financière de 100 millions de dollars pour garantir la capacité financière du Nouveau-Brunswick à investir dans l'avenir.

Monsieur le président, le présent budget prend appui sur les résultats positifs de notre premier budget. Celui-ci avait permis d'amorcer un plan en vue de réduire les impôts, d'augmenter le financement au chapitre des soins de santé et de l'éducation et d'assurer une réduction continue de la dette au fil des ans. Ce sont les priorités des gens du Nouveau-Brunswick. Ce sont nos priorités.

L'atteinte de tels buts présente un défi que le gouvernement actuel continue d'accepter et de relever.

Il y a deux ans, le gouvernement actuel a décelé un problème croissant causé par le déséquilibre budgétaire entre les dépenses et les recettes. Monsieur le président, le gouvernement actuel a commencé un examen de ses programmes et services pour s'assurer que ceux-ci étaient dispensés à la population du Nouveau-Brunswick de la façon la plus rentable possible. Les économies réalisées nous ont permis d'investir davantage dans les priorités clés pour les gens du Nouveau-Brunswick.

Monsieur le président, le gouvernement actuel a fourni :

- une somme de 1,6 milliard de dollars pour le financement des soins de santé ;
- une somme de 1 milliard de dollars pour le financement de l'éducation ;
- une réduction de 54 millions de dollars au titre de l'impôt sur le revenu des particuliers ;
- le taux de l'impôt sur le revenu des corporations applicable à la petite entreprise le plus bas du Canada ;
- un gouvernement plus efficient, qui fonctionne selon ses moyens.

Monsieur le président, en juin 1999, les gens du Nouveau-Brunswick ont accordé leur confiance au gouvernement actuel afin de changer le mode de fonctionnement du gouvernement et d'assurer le respect de leurs priorités. C'est une responsabilité que nous prenons au sérieux chaque jour. Mon arrière-grand-père, Robert Murray, a déjà pris la parole ici même à la Chambre pour prononcer des discours du budget. Il me vient à l'esprit quelque chose qu'il a dit dans un tel discours en 1918. En décrivant son gouvernement, il a dit que ce dernier était déterminé à justifier la confiance des gens du Nouveau-Brunswick et à ne laisser aucune mauvaise influence le faire dévier de son objectif de servir les gens fidèlement et avec compétence. Aujourd'hui, nous sommes tout aussi déterminés.

Juste équilibre à établir

Monsieur le président, dans notre premier budget, le gouvernement actuel a établi l'équilibre entre les priorités clés d'intérêt public et les moyens de les financer. C'est un équilibre que nous devons maintenir.

Nous sommes maintenant bien préparés à bâtir un avenir meilleur pour notre province. Cela ne veut pas dire que notre tâche est achevée. Il reste bien davantage à faire afin d'assurer des résultats équilibrés non seulement pour aujourd'hui, mais aussi pour demain. Nous ne devons pas assouplir la discipline financière que nous avons pratiquée. Nous devons continuer à chercher des façons de mieux gérer. Bref, nous devons continuer à faire les bons choix, des choix qui contribueront à créer de plus vastes perspectives pour toute la population du Nouveau-Brunswick.

Quand nous parlons d'approche équilibrée, cela veut dire faire face en même temps à chacun des choix mentionnés.

L'année dernière, j'ai dit : « Le prix d'entrée dans le nouveau siècle est un budget équilibré. » Les déficits d'aujourd'hui sont simplement les impôts et les taxes de demain. Maintenir une position compétitive dans le « nouveau siècle » exige une prudence financière constante qui assurera des budgets équilibrés donnant des résultats équilibrés. C'est seulement une telle gestion financière rigoureuse qui nous donnera la marge de manoeuvre permettant d'investir dans les soins de santé et l'éducation et de réduire les impôts pour les travailleurs et travailleuses ainsi que les familles.

Année financière 2000-2001

Monsieur le président, l'année financière qui se termine a été très bonne pour le Nouveau-Brunswick. Le « soleil économique » dont j'ai parlé l'an dernier a brillé avec beaucoup plus d'éclat que prévu.

Du fait que la croissance économique en l'an 2000 a dépassé les prévisions et que les dépenses provinciales ont été bien gérées, les gens du Nouveau-Brunswick bénéficieront d'un excédent supérieur à ce qui avait été prévu au départ.

Par suite d'une telle croissance, nous prévoyons des recettes supérieures au montant qui a été budgété. La hausse des recettes a été confirmée tout récemment par le gouvernement fédéral, qui administre et perçoit l'impôt sur le revenu des particuliers et l'impôt sur le revenu des corporations du Nouveau-Brunswick ainsi que la part provinciale de la taxe de vente harmonisée. En plus de ces prévisions de recettes accrues, les prévisions pour les dépenses provinciales sont maintenant légèrement inférieures à celles prévues au budget de 2000-2001.

Le gouvernement prévoit un excédent de 33,1 millions de dollars pour l'année financière 2000-2001. Il s'agit d'une augmentation de 11,8 millions de dollars par rapport aux prévisions budgétaires de 2000-2001, qui se chiffraient à 21,3 millions de dollars. Nous avons budgété un résultat excédentaire, Monsieur le président, et nous avons fourni un résultat excédentaire.

Il est clair que l'approche équilibrée du gouvernement actuel rapporte pour les gens du Nouveau-Brunswick. Nous devons la maintenir tout en allant de l'avant. Cela signifie investir dans ce qui compte le plus, rembourser notre dette et mettre de côté pour l'avenir.

À maintes reprises, la situation financière du Nouveau-Brunswick a connu des hauts et des bas. Nos problèmes persistants de structure financière, la demande croissante en matière de soins de santé accrus, le besoin d'investir dans les enfants et l'éducation ainsi que la compétitivité économique à long terme qui ne peut résulter que d'impôts plus bas et d'une dette réduite, tout cela signifie que nous n'avons pas encore fini d'assainir nos finances pour l'avenir. Nous avons encore du travail à faire.

Monsieur le président, nous déposerons un budget supplémentaire pour l'année financière 2000-2001, qui se termine cette semaine. Ce budget supplémentaire prévoira la création d'un fonds de stabilisation financière de 100 millions de dollars. Même s'il est vrai qu'il faut réparer le toit quand le soleil brille, il est également prudent de mettre de côté pour les mauvais jours.

Le fonds de stabilisation financière ne servira que pour des dépenses exceptionnelles pendant les années à venir quand la situation financière l'exigera. De plus, si la situation financière le permet, nous espérons ajouter à ce fonds dans les années à venir pour continuer d'être en mesure de gérer prudemment nos affaires financières.

Toutes les années ne seront pas comme l'année qui se termine. En fait, nous prévoyons une croissance économique plus modeste pour l'année qui vient que pour l'année écoulée. Le ralentissement économique qui prévaut aux États-Unis et dans d'autres régions du monde a des répercussions ici au Canada. Même si son incidence ultime demeure incertaine, nous ne devons pas nous leurrer lorsque nous planifions notre avenir économique.

Année financière 2001-2002

Pour l'année financière 2001-2002, nous prévoyons des recettes budgétaires de 5,027 milliards de dollars et des dépenses budgétaires de 4,992 milliards.

Permettez-moi de souligner certaines des dépenses en question :

- 25,3 millions de dollars pour le Programme d'aide stratégique ;
- 10 millions de dollars cette année pour un nouveau Fonds d'exploitation totale ;

- 7,3 millions cette année pour le développement de la petite enfance ;
- 1 million de dollars afin de recruter 20 travailleuses et travailleurs sociaux additionnels pour la protection de l'enfance ;
- un nouveau financement pour la participation du Nouveau-Brunswick à l'accord cadre Canada—Nouveau-Brunswick sur la gestion des risques agricoles ;
- la deuxième de quatre augmentations annuelles de 250 \$, totalisant 1 000 \$, pour le soutien financier des personnes certifiées invalides ;
- 2 millions sur quatre années pour la modernisation et la refonte des *Lois du Nouveau-Brunswick* ;
- 7 millions sur trois années pour donner à toutes les écoles du Nouveau-Brunswick l'accès à une bande passante à grande vitesse pour Internet.

L'actuelle Table ronde sur la gouverne locale poursuit ses discussions et prépare des recommandations à la ministre de l'Environnement et des Gouvernements locaux. Ces recommandations pourraient avoir des répercussions sur les ententes futures de financement entre la province et les municipalités. Le financement de la subvention sans condition pour l'année financière 2001-2002 sera de 67 millions de dollars.

Monsieur le président, nous prévoyons pour l'année financière 2001-2002 un excédent de 34,8 millions de dollars. Au cours des deux premières années du gouvernement actuel, il est prévu que 67,9 millions seront remboursés sur la dette nette provinciale.

Monsieur le président, chaque excédent, si modeste soit-il, permet aux gens du Nouveau-Brunswick de rembourser une partie de notre dette nette collective. Chaque paiement sur l'« hypothèque provinciale » que représente la dette est en fait un investissement dans l'avenir de nos enfants. Il nous incombe de faire en sorte que l'héritage financier que nous léguons à nos enfants ne soit pas un boulet financier qui compromet leur avenir. Nous continuerons de gérer les finances publiques avec grand soin pour assurer des excédents et des résultats équilibrés afin de continuer à réduire la dette.

La réduction continue de la dette est un des signes vitaux de notre santé financière. Elle a un étroit rapport avec la façon dont le monde évalue le Nouveau-Brunswick, ce qui est important pour que les compagnies choisissent le Nouveau-Brunswick comme endroit où investir. Les milieux financiers approuvent nos politiques financières et nous donnent une bonne fiche de santé, comme l'indiquent les cotes de solvabilité positives accordées au Nouveau-Brunswick, qui sont les meilleures parmi les provinces situées à l'est de l'Ontario.

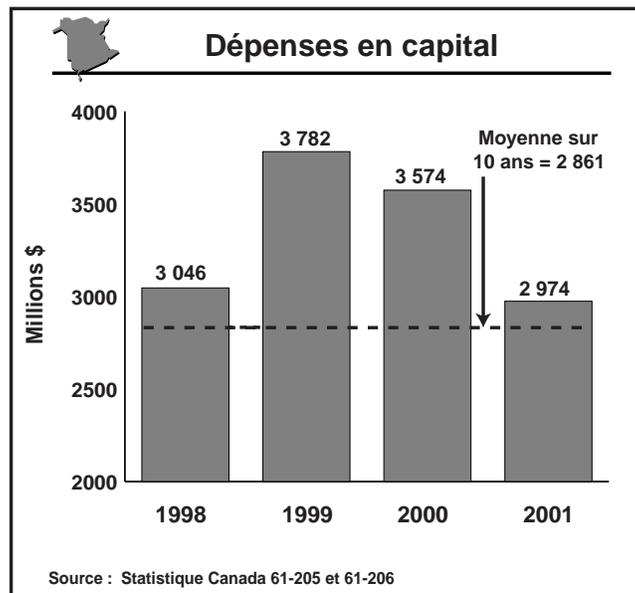


Cotes de solvabilité en vigueur en mars 2001

	Standard & Poor's	Moody's	DBRS
Alberta	AAA	Aaa	AA (plus)
Colombie-Britannique	AA-	Aa2	AA (moins)
Ontario	AA	Aa3	AA (moins)
Manitoba	AA-	Aa3	A
Nouveau-Brunswick	AA-	A1	A
Québec	A+	A2	A
Saskatchewan	A+	A1	A
Nouvelle-Écosse	A-	A3	BBB (plus)
Île-du-Prince-Édouard	SO	A3	A (moins)
Terre-Neuve	A-	Baa1	BBB

Budget de capital

Monsieur le président, le gouvernement actuel a adopté une approche équilibrée pour établir son budget de capital. Des intentions récemment publiées d'investissements publics et privés indiquent que, malgré une réduction prévue cette année en raison de l'achèvement de projets clés, les investissements en immobilisations devraient demeurer bien au-dessus de la moyenne des 10 dernières années. De fait, le total des investissements en immobilisations de 2001 vient au quatrième rang de l'histoire du Nouveau-Brunswick.



Le gouvernement doit continuer à gérer son budget de capital de façon responsable sur le plan financier. L'année dernière, les investissements en immobilisations du secteur privé sont demeurés relativement élevés, permettant ainsi au gouvernement d'opérer une réduction stratégique de son budget de capital pour 2000-2001. À mesure que ces investissements diminuent, le gouvernement opère une augmentation stratégique de sa part d'investissements en immobilisations.

Comme je l'ai annoncé en décembre, le budget de capital totalise 197,2 millions de dollars pour 2001-2002, soit une augmentation de 30 % par rapport à l'année précédente. De tels choix d'investissements reflètent des priorités d'intérêt public précises : une eau saine, des écoles salubres, des bâtiments plus sécuritaires et de meilleures routes. Nous nous concentrons sur la protection de la santé et de la sécurité des gens du Nouveau-Brunswick à la maison, à l'école, au travail, dans les affaires et dans les déplacements.

Les faits saillants des investissements en immobilisations pour 2001-2002 sont les suivants :

- un budget de capital brut de 116,7 millions de dollars pour le ministère des Transports ;
- une somme de 34 millions de dollars pour les écoles ;
- une somme de 9,5 millions de dollars en application de l'Entente Canada - Nouveau-Brunswick relative au programme d'infrastructures, destinée à une infrastructure « verte » pour une eau saine et salubre ;
- une somme de 8,7 millions de dollars, à commencer par une tranche de 1,8 million en 2001-2002, pour construire un nouveau palais de justice à Miramichi ;
- une somme de 5 millions sur deux ans, à commencer par une tranche de 500 000 \$ cette année, pour concevoir et construire un ajout à l'édifice des Archives provinciales, à Fredericton.

Monsieur le président, nous avons encore une fois établi un juste équilibre dans notre budget de capital en construisant ce dont nous avons besoin tout en veillant à maintenir ce que nous avons.

Poursuite de notre croissance économique

Monsieur le président, comme je l'ai déjà mentionné, le Nouveau-Brunswick a profité d'une économie vigoureuse pendant l'année écoulée.

Pour l'an 2000, les prévisionnistes du secteur privé prévoient que la croissance réelle au Nouveau-Brunswick se situera entre 2,9 % et 5,5 %. Le budget de l'année dernière prévoyait une augmentation de 2,8 % du taux réel de croissance au titre du PIB. Au cours de l'année, les économies des États-Unis, du Canada et du Nouveau-Brunswick se sont toutes renforcées, et nous prévoyons maintenant que le taux réel de croissance pour l'an 2000 au Nouveau-Brunswick sera de 3,5 %.

En raison du niveau d'activité économique, le Nouveau-Brunswick a affiché des gains importants à l'égard de plusieurs indicateurs économiques clés. À exactement 10 %, le chômage est tombé à son taux le plus bas depuis 1976. Un nombre record de 334 400 personnes avaient un emploi au Nouveau-Brunswick en l'an 2000. Le marché du travail a connu sa plus forte croissance au chapitre des emplois à temps plein, qui comptent pour 85 % des nouveaux emplois.

Au Nouveau-Brunswick, les augmentations des livraisons manufacturières, des exportations, des mises en chantier et des revenus des restaurants ont dépassé les taux nationaux. Les livraisons manufacturières et les exportations, influencées par les prix plus élevés des marchandises, ont augmenté chacune de plus de 20 %. Les mises en chantier ont atteint leur niveau le plus élevé depuis 1994.

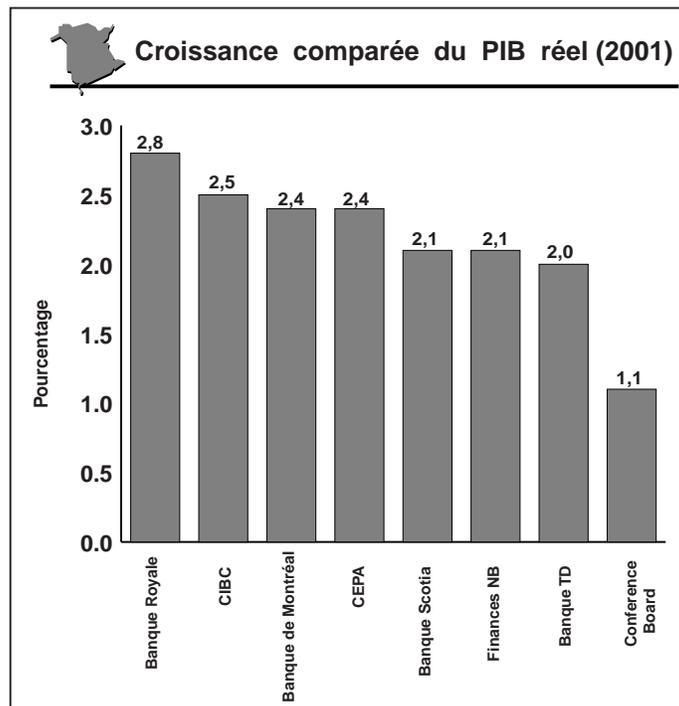
 Indicateurs économiques clés	Changement en pourcentage		
	1999	2000	2000 ¹
PIB nominal	5,3	5,6	4,3
PIB réel	4,2	3,5	2,1
Revenu personnel	3,9	5,2	3,2
Dépenses personnelles de consommation	4,5	5,5	4,3
Formation de capital	26,4	-4,9	-19,3
Population	0,1	0,3	0,1
Taux de chômage (%)	10,2	10,0	9,8

¹ Prévisions

Pour 2001, nous prévoyons, avec un optimisme prudent, que la croissance économique continuera d'être positive. Le taux de croissance sera toutefois touché par de nombreux facteurs sur lesquels le Nouveau-Brunswick n'a aucune maîtrise. C'est pourquoi nous devons continuer de faire preuve

de prudence dans notre façon de gérer nos affaires économiques et financières au cours de l'année qui vient.

Du fait qu'une croissance plus faible est prévue pour les économies des États-Unis et du Canada, la demande de produits manufacturés et de produits à base de ressources naturelles du Nouveau-Brunswick pourrait diminuer. Toutefois, elle sera sensiblement compensée par une augmentation de la demande des consommateurs résultant de la baisse des impôts sur le revenu et des taux d'intérêt au Nouveau-Brunswick et ailleurs au Canada. Les prévisionnistes du secteur privé estiment que le taux de croissance du Nouveau-Brunswick se situera entre 1,1 % et 2,8 % en 2001. Le ministère des Finances prévoit que le taux réel de croissance du PIB sera de 2,1 % en 2001.



Il s'agit d'un taux de croissance économique respectable. Toutefois, afin d'assurer la compétitivité du Nouveau-Brunswick à plus long terme, nous devons continuer de créer un milieu financier et économique plus compétitif dans notre province. Nous y parviendrons en mettant l'accent sur les assises essentielles de l'économie. Cela signifie investir dans les gens, favoriser l'innovation, construire une infrastructure stratégique et nous assurer d'avoir un régime fiscal compétitif.

Création de nouvelles perspectives d'emploi

Monsieur le président, la création de nouvelles perspectives d'emploi est au coeur du programme de croissance économique du gouvernement actuel. En outre, la réduction des impôts pour les particuliers et les entreprises est au coeur de notre priorité visant à créer ces nouvelles perspectives d'emploi. Nous nous sommes fixé comme buts d'avoir le fardeau de l'impôt sur le revenu des particuliers le moins lourd du Canada atlantique et un des fardeaux fiscaux globaux les moins lourds de tout le Canada. Nous sommes en voie d'atteindre ces buts.

L'année dernière, le gouvernement actuel a accordé des réductions d'impôt considérables aux particuliers et aux entreprises du Nouveau-Brunswick.

D'abord, nous avons réduit de 5 % l'impôt sur le revenu des particuliers, réalisant ainsi la moitié de notre engagement visant à réduire de 10 % l'impôt sur le revenu au cours de notre mandat. La réduction, alliée aux changements fédéraux, fait économiser une somme d'environ 54 millions en impôt provincial sur le revenu des particuliers au cours de l'année financière 2001-2002.

Ensuite, nous avons ramené de 6 % à 4,5 % le taux de l'impôt sur le revenu des corporations applicable à la petite entreprise — qui est le plus bas du pays — et nous avons ainsi atteint en une seule année notre objectif sur quatre ans. La mesure redonne aux propriétaires de petites entreprises environ 6 millions de dollars par année pour investir dans leurs entreprises et leur donner de l'expansion.

Monsieur le président, voilà d'importantes économies d'impôt, non seulement en raison des avantages directs qu'elles représentent pour les contribuables, mais aussi en raison de leurs retombées économiques. Du fait qu'ils ont plus d'argent, les contribuables et les entreprises dépensent et investissent davantage, ce qui stimule l'activité économique, et cela signifie davantage d'emplois.

Monsieur le président, nous voulons tous des taxes et des impôts moins élevés. Cependant, nous savons tous qu'ils sont nécessaires. Ils financent les programmes, les services et l'infrastructure dont les particuliers et les entreprises du Nouveau-Brunswick ont besoin et qu'ils veulent. Nous devons établir le juste équilibre entre la nécessité d'imposer des taxes et des impôts pour financer des services clés et la nécessité de les réduire pour favoriser la création d'emplois et la croissance. Nous devons équilibrer le besoin de recettes additionnelles pour aujourd'hui et le besoin de croissance économique pour demain. La croissance économique produit plus de prospérité et de recettes en vue de financer des services prioritaires tels que les soins de santé et l'éducation. C'est la meilleure garantie que nous puissions obtenir pour rehausser notre niveau de vie et faire du Nouveau-Brunswick un meilleur endroit où vivre, travailler et élever une famille. C'est pourquoi un régime d'imposition compétitif est un élément fondamental de notre programme de croissance économique.

C'est aussi pourquoi nous avons pris l'année dernière l'importante mesure de créer un régime fiscal « conçu au Nouveau-Brunswick » en passant à un régime d'impôt sur le revenu imposable. La province est maintenant en mesure d'opérer des modifications fiscales et des réductions d'impôt très précises, modifications et réductions qui répondent aux besoins des gens du Nouveau-Brunswick et qui n'étaient pas possibles sous l'ancien régime d'impôt sur le revenu.

J'ai le plaisir d'annoncer aujourd'hui 14 réductions d'impôt et modifications fiscales précises au profit des particuliers et des entreprises du Nouveau-Brunswick.

Monsieur le président, les réductions d'impôt que nous dévoilons aujourd'hui sont à la fois compétitives et empreintes de compassion. Elles sont compétitives, car elles renforcent notre économie. Elles sont empreintes de compassion, car elles procurent un plus grand allègement fiscal aux plus nécessiteux.

La deuxième étape des réductions au chapitre de l'impôt provincial sur le revenu des particuliers sera rétroactive au 1^{er} janvier 2001 et redonnera environ 34 millions de dollars de plus aux gens du Nouveau-Brunswick au cours de l'année financière 2001-2002.

Le présent budget abolit l'impôt provincial sur le revenu pour les personnes ayant un revenu inférieur à 10 000 \$, réserve une aide aux familles à faible revenu et apporte d'autres changements, y compris la bonification d'un certain nombre de crédits ainsi que l'indexation de montants de crédits personnels et de tranches d'imposition. Monsieur le président, de telles mesures sont importantes parce qu'elles permettent aux gens du Nouveau-Brunswick de conserver une plus grande partie de leurs revenus durement gagnés et qu'elles contribuent à améliorer les incitatifs au travail.

Les économies combinées d'impôt provincial sur le revenu des particuliers réalisées grâce au budget de l'année écoulée et au présent budget sont d'environ 88 millions de dollars pour l'année financière 2001-2002. Monsieur le président, elles équivalent à une réduction d'impôt de plus de 8 % ; nous sommes donc en bonne voie de réaliser avant la fin de notre mandat notre engagement à effectuer une réduction de 10 %.

Réduction d'impôt applicable aux faibles revenus

À compter de l'année d'imposition 2001, tous les contribuables dont le revenu est inférieur à 10 000 \$ et les familles qui gagnent un revenu inférieur à 16 000 \$ seront exempts d'impôt provincial sur le revenu. Par cette seule mesure, le gouvernement actuel exonère de l'impôt provincial plus de 15 000 contribuables. L'objectif sera atteint au moyen d'une réduction d'impôt applicable aux faibles revenus, dont profiteront aussi les déclarants célibataires ayant un revenu net inférieur à 15 200 \$ et les familles ayant un revenu inférieur à 20 400 \$.

Monsieur le président, en 1999, un contribuable ayant un revenu imposable de 10 000 \$ aurait eu à payer jusqu'à 307 \$ d'impôt provincial sur le revenu. Par suite du budget d'aujourd'hui, le particulier en question ne paiera absolument aucun impôt provincial sur le revenu.

Augmentation des crédits personnels non remboursables

En outre, Monsieur le président, à compter de l'année d'imposition 2001, les montants utilisés aux fins du calcul des crédits provinciaux non remboursables sont haussés pour égaler les montants fédéraux. Il s'agit notamment du crédit personnel de base, du crédit de personne mariée, du crédit équivalent pour personne entièrement à charge et d'autres crédits personnels comme celui pour personnes âgées. Les retenues à la source refléteront de telles réductions à compter du 1^{er} juillet, rétroactivement au 1^{er} janvier 2001.

Bonification des crédits d'impôt pour personnes handicapées et pour études

À compter de l'année d'imposition 2001, le Nouveau-Brunswick augmentera considérablement le crédit d'impôt pour personnes handicapées, le crédit d'impôt aux aidants naturels et pour personnes déficientes à charge ainsi que le crédit d'impôt pour études en égalant les montants fédéraux bonifiés. Le montant du crédit d'impôt pour personnes handicapées passera de 4 293 \$ à 6 000 \$. Le montant du crédit d'impôt aux aidants naturels et pour personnes déficientes à charge passera de 2 386 \$ à 3 500 \$. Les crédits d'impôt pour études doubleront. Le montant applicable aux études à temps plein passera de 200 \$ à 400 \$ par mois, et le montant pour les études à temps partiel, de 60 \$ à 120 \$ par mois.

Indexation

En vue de protéger les contribuables contre les effets de l'inflation, le Nouveau-Brunswick indexera sur les montants fédéraux indexés les montants des crédits personnels non remboursables et les tranches d'imposition. Cela procurera aux contribuables des économies directes et éliminera pratiquement la « dérive fiscale ».

Remplacement de la surtaxe sur les revenus élevés par une nouvelle tranche

À compter de l'année d'imposition 2001, la surtaxe sur les revenus élevés au Nouveau-Brunswick sera remplacée par une nouvelle tranche d'imposition de 100 000 \$. Le remplacement de la surtaxe par un taux de 17,84 % signifie que le crédit d'impôt provincial pour les dons de bienfaisance dépassant 200 \$ passera de 16,52 % à 17,84 % à compter de l'année d'imposition 2001. La mesure favorisera les dons de bienfaisance.

Changement de la taxe sur les gains en capital et soutien pour l'éducation

Le taux d'inclusion des gains en capital a été ramené à 50 % aux fins de l'impôt provincial sur le revenu, et le soutien provincial pour l'éducation est accru au moyen d'exemptions plus généreuses d'impôt sur le revenu relatives aux bourses d'études, de perfectionnement et d'entretien.

Prestation pour personnes âgées à faible revenu

De plus, Monsieur le président, le gouvernement actuel continuera de fournir la prestation pour personnes âgées à faible revenu, d'un montant de 100 \$, à environ 32 000 personnes âgées ainsi que la prestation fiscale pour enfants et le supplément du revenu gagné du Nouveau-Brunswick à environ 40 000 familles dans la province.

Monsieur le président, je peux assurer à l'ensemble des gens du Nouveau-Brunswick que le gouvernement actuel continuera, au cours de son mandat, à offrir des réductions de l'impôt sur le revenu des particuliers.

Mesures relatives à l'impôt sur le revenu des corporations

Monsieur le président, de plus faibles impôts sur le revenu des particuliers récompensent le succès et incitent les gens à travailler, à dépenser et à investir. De plus faibles impôts sur le revenu des corporations font de même pour les entreprises, grandes et petites. Cela aide à améliorer notre compétitivité globale, crée de nouvelles perspectives d'emploi pour les gens du Nouveau-Brunswick et augmente le pouvoir d'attraction de notre province sur les investissements de l'extérieur.

À cette fin, le gouvernement actuel présentera trois nouvelles mesures relatives à l'impôt sur le revenu des corporations.

Comme première mesure prenant effet le 1^{er} janvier 2001, nous réduisons le taux de l'impôt sur le revenu des corporations applicable à la petite entreprise, qui passera à 4 %, soit le taux applicable à la petite entreprise le plus bas du pays. Monsieur le président, la mesure représente des économies additionnelles d'environ 2,3 millions de dollars dans le secteur de la petite entreprise au Nouveau-Brunswick pour l'année financière 2001-2002.

Comme deuxième mesure prenant effet le 1^{er} janvier 2001, le seuil de petit fournisseur passera de 200 000 \$ à 300 000 \$ des revenus tirés d'une entreprise exploitée activement. Des économies additionnelles d'environ 3 millions de dollars en découleront pour l'année financière 2001-2002. Ajoutées aux mesures prises l'année dernière, les économies totales d'impôt réalisées par la petite

entreprise en raison des réductions du taux et de la majoration du seuil de petit fournisseur pour l'année financière 2001-2002 s'élèveront à environ 11,3 millions de dollars.

Monsieur le président, le Nouveau-Brunswick a la distinction douteuse d'avoir un des taux généraux d'impôt sur le revenu des corporations les plus élevés du pays. Cela constitue un obstacle aux nouveaux investissements et à la croissance. Il est temps d'envoyer un nouveau message indiquant que le Nouveau-Brunswick est ouvert aux entreprises et prêt à affronter la concurrence.

Comme troisième mesure, le taux général d'impôt sur le revenu des corporations sera réduit d'un point pour passer de 17 % à 16 %, ce qui fera économiser aux entreprises du Nouveau-Brunswick environ 9 millions de dollars par année. Il s'agit de la première réduction du taux général au Nouveau-Brunswick en 20 ans.

Afin de promouvoir la production cinématographique dans la province, le crédit d'impôt pour production cinématographique sera bonifié, et le programme sera prolongé.

En outre, nous mettrons en oeuvre un nouveau crédit d'impôt sur l'exploration minière. Ce crédit vise à encourager l'exploration sismique tridimensionnelle et sera soustrait de la taxe sur les minéraux métalliques à raison de 18 % des dépenses approuvées de levés effectués au moyen de techniques avancées. Le crédit est évalué à environ 1 million de dollars par année.

Monsieur le président, un élément de notre stratégie visant à créer de nouvelles perspectives d'emploi pour les gens du Nouveau-Brunswick consiste en des investissements stratégiques dans des grappes d'industries cruciales. Dans l'économie mondialisée d'aujourd'hui, l'innovation est la clé du succès. Un exemple de ce que nous devons faire consiste à appliquer les avantages de la technologie et de l'innovation, la « nouvelle économie », à nos forces dans le domaine des ressources naturelles, l'« économie traditionnelle ». Nous devons tirer de nos ressources naturelles toute la valeur possible au moyen de la transformation secondaire et à valeur ajoutée. C'est cette valeur qui permet de créer des emplois et de la croissance pour les gens et qui aide à assurer l'avenir des collectivités qui dépendent des ressources.

Le gouvernement établira donc un nouveau Fonds d'exploitation totale triennal d'une valeur de 30 millions de dollars pour aider à revitaliser nos industries axées sur les ressources, soit l'agriculture, les pêches et l'aquaculture, la foresterie, les mines et le tourisme. L'approche de l'exploitation totale met l'accent sur tous les aspects : formation, technologie, innovation, commercialisation, développement de produits et accessibilité des sources d'énergie.

Soutien de notre système de soins de santé

Monsieur le président, le soutien de notre système de soins de santé continue d'être une priorité absolue pour les gens du Nouveau-Brunswick et le gouvernement actuel. En 2000-2001, celui-ci dépensera une somme record de 1,6 milliard de dollars dans les soins de santé. Il est toujours engagé à assurer un financement stable et viable des soins de santé pour de nombreuses années à venir.

En 2000-2001, les dépenses au titre des soins de santé seront 87 millions de dollars plus élevées qu'en 1999-2000. En plus de 300 nouveaux postes permanents en soins infirmiers et de l'amélioration de la couverture des médicaments contre la sclérose en plaques, le gouvernement actuel a investi dans des domaines tels que les hôpitaux, les ambulances, les services à la famille, les services communautaires, l'assurance-maladie et le Programme de médicaments sur ordonnance ; il a accru les prestations versées aux personnes handicapées et il a amélioré et élargi les services d'imagerie par résonance magnétique dans la province.

Le gouvernement actuel a aussi pris un certain nombre d'initiatives dans le cadre de sa stratégie de recrutement et de maintien des ressources médicales, notamment :

- l'ajout de 10 nouvelles places en médecine à la Memorial University ;
- l'établissement d'une unité de formation en médecine familiale au Moncton Hospital, où 12 médecins résidents étudient la médecine familiale au Nouveau-Brunswick ;
- l'augmentation du traitement des spécialistes, à raison de 20 000 \$ par année ;
- l'acceptation de 25 médecins formés à l'étranger, qui pourront pratiquer au Nouveau-Brunswick ;
- l'attribution de 50 subventions d'emplacement à des médecins disposés à travailler dans des régions où le recrutement est difficile ;
- l'élargissement du programme d'emploi d'été, qui comprendra 30 étudiants et étudiantes dont le traitement sera plus élevé.

Il s'agit d'investissements importants qui ont aidé à améliorer les soins de santé pour les gens du Nouveau-Brunswick cette année et dans l'avenir.

Monsieur le président, nous savons qu'il faut faire davantage pour régler les questions liées aux soins de santé dans notre province, et davantage sera fait pour compenser les frustrations du passé.

C'est pourquoi je suis fier de dire que le gouvernement actuel respectera de nouveau son engagement visant à soutenir les soins de santé au Nouveau-Brunswick au moyen d'un budget record de 1,683 milliard de dollars dans les soins de santé au cours de la prochaine année. Les investissements dans les soins de santé connaîtront au cours de l'année 2001-2002 une augmentation additionnelle de 82 millions de dollars, soit une hausse de 5,1 % par rapport aux

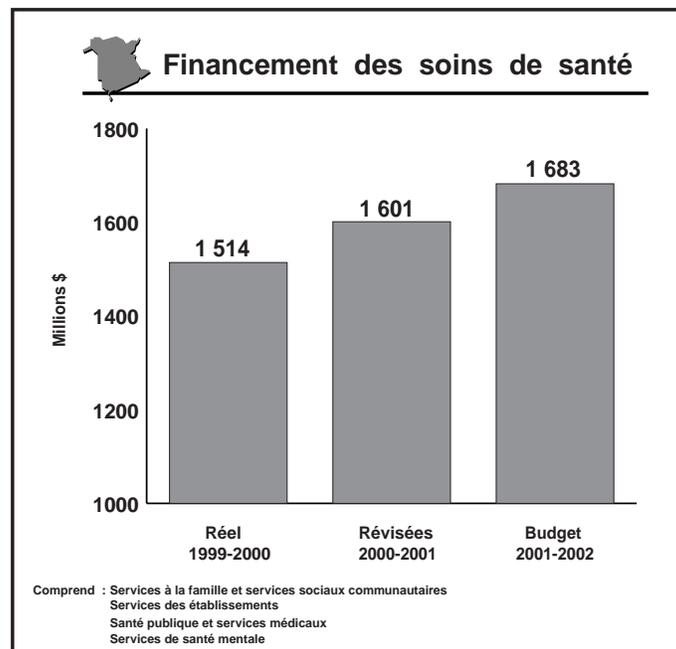
prévisions de dépenses révisées pour 2000-2001 et une hausse globale de 11,1 % depuis l'année financière 1999-2000. Autrement dit, le budget des soins de santé pour 2001-2002 représente une augmentation de 22,4 % par rapport à ce qui a été budgété en 1999-2000 par l'ancien gouvernement. Nos investissements dans les soins de santé aujourd'hui représentent la nouvelle affectation budgétaire la plus importante de l'année qui commence.

Les nouveaux investissements clés au titre des soins de santé dans le présent budget par rapport aux prévisions révisées pour 2000-2001 comprennent les éléments suivants :

- une augmentation de 27,1 millions de dollars au titre du financement des Services hospitaliers ;
- une augmentation de 21,8 millions pour les soins de longue durée ;
- une somme additionnelle de 11,4 millions pour le Programme de médicaments sur ordonnance ;
- une augmentation de 3,5 millions de dollars pour les Services d'ambulance.

Le gouvernement actuel a aussi engagé des fonds visant une stratégie pluriannuelle de recrutement et de maintien des ressources infirmières ainsi que l'achèvement de l'expansion des services d'imagerie par résonance magnétique dans la province. Les pharmaciens et pharmaciennes du Nouveau-Brunswick bénéficieront d'honoraires de dispensation accrus pour la première fois depuis 1997.

Les investissements en immobilisations dans le secteur de la santé incluent 6,9 millions de dollars en améliorations des biens immobiliers et en travaux de rénovation d'hôpitaux ainsi que 2,5 millions en biens d'équipement hospitalier.



Monsieur le président, quand il s'agit de financer les soins de santé et d'autres programmes sociaux clés, le gouvernement fédéral n'a malheureusement pas fait preuve du même engagement à l'égard de cette priorité. Malgré les fonds injectés en septembre dernier et les excédents records, les transferts pécuniaires fédéraux au Nouveau-Brunswick au titre du Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux ne seront pas intégralement rétablis aux niveaux de 1994-1995 avant 2004-2005. Cependant, ce rétablissement ne tient pas compte de la croissance des coûts des programmes de santé et des programmes sociaux provinciaux qui s'est produite entre-temps. Nous continuerons d'exhorter le gouvernement fédéral à revenir immédiatement aux niveaux de 1994-1995 et à établir une formule d'indexation convenable pour les transferts pécuniaires afin d'assurer le maintien des programmes sociaux clés dans l'avenir.

Monsieur le président, nous devons tous relever le défi consistant à trouver des façons de mieux gérer les pressions que subit notre système de soins de santé. Nous ne devons pas seulement dépenser l'argent, mais nous devons le dépenser judicieusement. C'est pourquoi le gouvernement actuel a mis en place, avec les corporations hospitalières régionales, un nouveau cadre de reddition de comptes et exige maintenant qu'elles empruntent auprès du gouvernement. Les corporations hospitalières régionales réalisent des économies directes grâce à de meilleurs taux d'emprunt et grâce à leurs propres stratégies de gestion des dépenses. Par ailleurs, la province a commencé un processus d'examen opérationnels pour aider à trouver d'autres moyens d'économiser dans les corporations. La province continuera ces examens et redirigera vers les soins aux malades tout argent économisé.

Au risque de me répéter, l'argent seul ne résoudra pas tous les problèmes de notre système de soins de santé. Nous devons nous assurer d'équilibrer les besoins actuels et les besoins futurs en soins de santé et de disposer des fonds nécessaires pour financer les deux. Par conséquent, nous devons gérer le taux de croissance des dépenses affectées aux soins de santé en travaillant ensemble et en planifiant pour l'avenir.

Investissements dans l'éducation et les enfants

Monsieur le président, le gouvernement actuel s'est engagé à investir davantage dans l'éducation et les enfants. Il a également comme engagement d'habiliter les parents et les collectivités en leur donnant leur mot à dire dans le processus décisionnel en matière d'éducation.

Monsieur le président, en tant que gouvernement et que parents, le meilleur outil d'habilitation et de succès que nous puissions donner à nos enfants pour l'avenir est une éducation de qualité.

Les investissements records effectués par le gouvernement actuel dans le secteur de l'éducation depuis une année et demie témoignent de notre engagement global à l'égard de nos jeunes. Les investissements suivants ont notamment été faits :

- une somme de 2,9 millions pour réduire le nombre maximal d'élèves par classe de 1^{re} et de 2^e année ;
- un fonds complémentaire de 1 million de dollars pour couvrir l'achat de matériel didactique et de fournitures ;
- une somme de 1,9 million destinée au recrutement de 100 nouveaux aides-enseignants ;
- une somme de 1 millions de dollars destinée au programme de nutrition pour les élèves Initiative santé, dont ont bénéficié plus de 7 000 enfants au Nouveau-Brunswick ;
- une augmentation pluriannuelle du financement des universités du Nouveau-Brunswick, à raison de 2 % par année.

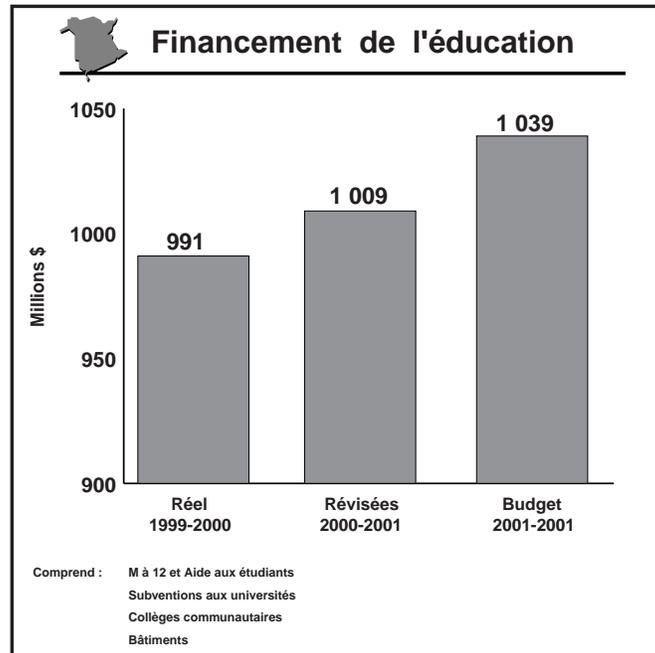
Le présent budget porte à des niveaux records notre engagement envers l'éducation. En 2001-2002, les dépenses consacrées aux classes de la maternelle à la 12^e année, les subventions aux universités, le financement des collèges communautaires et les investissements en immobilisations des établissements d'enseignement totaliseront 1,039 milliard de dollars.

Grâce au financement accru, nous prendrons les mesures suivantes :

- investissement d'une somme additionnelle de 1,1 million pour ramener de 32 à 30 le nombre maximal d'élèves par classe de 3^e année ;
- recrutement de 50 aides-enseignants additionnels ;
- investissement de 7 millions de dollars sur trois années pour donner à toutes les écoles l'accès à une bande passante à grande vitesse pour Internet ;
- investissement de 3,1 millions pendant la deuxième année de l'augmentation triennale du financement pour les universités ;
- investissement de 300 000 \$ visant un programme d'apprentissage en ligne de l'espagnol pour les élèves du secondaire.

De plus, comme il a été souligné dans le budget de capital, le gouvernement actuel fera notamment les investissements en immobilisations suivants dans l'éducation :

- une somme de 34 millions pour les écoles, dont 25 millions pour le programme en cours Écoles saines ;
- une somme de 2 millions pour des travaux de réparation et de rénovation à des collèges communautaires, ce qui représente une approche stratégique et pluriannuelle de la question.



Monsieur le président, l'investissement dans les enfants est l'investissement le plus important que nous puissions faire dans notre avenir. Il est extrêmement important que nous investissions dans les enfants pendant leurs plus jeunes années. Les premières années de l'enfant sont les plus formatives. Une très grande part de son potentiel de développement est déterminée avant l'âge de 5 ou 6 ans. Nous voulons donner à nos enfants de plus grandes possibilités de grandir et d'apprendre.

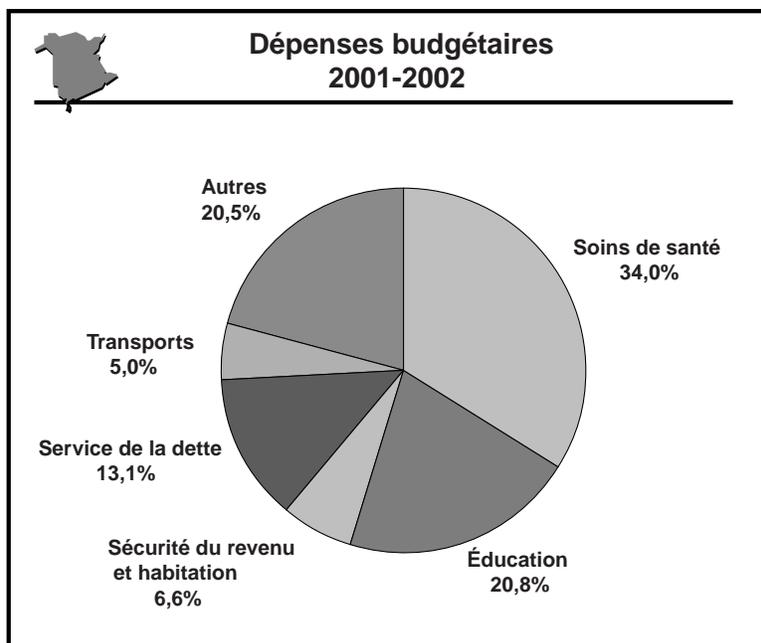
C'est pourquoi le discours du trône a indiqué que le gouvernement rendrait public au cours de la présente session un programme d'action pour le développement de la petite enfance au Nouveau-Brunswick. Comme première étape, une somme de 7,3 millions de dollars sera investie pendant l'année qui vient dans le cadre de cette initiative fédérale-provinciale quinquennale. Les buts de cette approche nationale sont les suivants :

- favoriser la bonne santé pendant la grossesse, la naissance et la petite enfance ;
- améliorer les services de soutien aux parents et aux familles ;
- renforcer le développement de la petite enfance ainsi que l'apprentissage et les soins dans le domaine ;
- renforcer les services de soutien communautaires.

Au Nouveau-Brunswick, nous investirons plus que jamais auparavant dans la garde des enfants, l'acquisition précoce du langage, les initiatives pour la petite enfance et les prestations pour les services prénataux. Les exploitants de garderies recevront un financement accru pour améliorer la qualité de leurs services et la formation de leur personnel. Le nombre d'orthophonistes sera augmenté. Les listes d'attente pour les services d'intervention précoce seront réduites. Un nouveau programme de prestations pour les services prénataux sera créé.

En outre, nous investirons 1 million de dollars de plus afin de recruter 20 travailleuses et travailleurs sociaux additionnels pour la protection de l'enfance.

Monsieur le président, comme l'a dit le premier ministre Lord dans son récent discours sur l'état de la province, nos jeunes, nos enfants et nos petits-enfants représentent l'avenir.



Meilleure gestion

Monsieur le président, une meilleure gestion a permis au gouvernement actuel d'adopter une approche équilibrée quant aux priorités d'intérêt public. Elle nous a permis de faire des choix qui donnent lieu à des investissements accrus dans les domaines qui comptent le plus pour les gens du Nouveau-Brunswick. Permettez-moi de donner un exemple concret. En réduisant de 30 % la taille du Cabinet, le gouvernement actuel a économisé environ 1 million de dollars par année. C'est la même somme qui a été investie dans le programme de nutrition Initiative santé pour chaque enfant du Nouveau-Brunswick, de la maternelle à la 3^e année.

Assurer un système de rémunération équitable à nos employés est peut-être la tâche qui met le plus le gouvernement au défi de faire les bons choix et de mieux gérer. Le gouvernement actuel croit fermement dans le traitement équitable de ses employés. Nous adhérons à une politique de rémunération guidée par quatre principes : équité interne, compétitivité avec les marchés extérieurs, capacité financière et intégralité. Voilà les principes que le gouvernement actuel continuera d'appliquer systématiquement à la rémunération des employés, tant syndiqués que non syndiqués.

Je dois réaffirmer la reconnaissance du gouvernement actuel envers les services publics du Nouveau-Brunswick. Notre province est privilégiée de bénéficier des contributions apportées par des gens professionnels, compétents et dévoués qui se consacrent à l'élaboration et à la prestation de programmes et de services pour la population du Nouveau-Brunswick. Nous voulons oeuvrer avec nos employés et les syndicats pour que les employés des services publics du Nouveau-Brunswick soient rémunérés équitablement et que leur travail soit reconnu.

Monsieur le président, un volet de notre stratégie consistant à mieux gérer a été d'adopter une démarche polyvalente en vue de préparer pour l'avenir les ressources humaines du gouvernement.

Dans le cadre de l'examen des programmes et services, les priorités du gouvernement ont été redéfinies. Presque toutes les personnes touchées ont été réaffectées soit à des postes vacants dans d'autres secteurs de programmes, soit à des postes visés par le Programme de retraite anticipée volontaire, ou PRAV. Les initiatives conjuguées du gel de l'embauche, du Programme de retraite anticipée volontaire et du programme de réaffectation du personnel illustrent la meilleure gestion que pratique le gouvernement.

Environ 1 335 employés qui souhaitent prendre leur retraite se sont prévalus du PRAV, ce qui a créé de nouvelles perspectives pour des fonctionnaires qui travaillent actuellement dans le système et pour d'autres personnes qui voudraient se joindre à la fonction publique. Un tel rajeunissement s'est fait de manière planifiée et progressive. En raison de cet élément de notre stratégie globale, environ 485 employés se sont prévalus du programme au cours de l'année écoulée. Tous les avantages de ce dernier ne seront pas réalisés avant 2002. Les ministères élaborent des plans pour gérer les besoins changeants en ressources humaines, assurer des transitions sans heurts une fois

que le programme sera pleinement mis en oeuvre et répondre aux besoins futurs en ressources humaines afin que les gens du Nouveau-Brunswick reçoivent les services gouvernementaux dont ils ont besoin.

Les efforts du gouvernement actuel pour mieux gérer ont aussi porté sur une prestation plus efficiente des services gouvernementaux. Monsieur le président, le défi que nous devons relever consiste à parvenir au juste équilibre entre nos ressources humaines et nos ressources technologiques.

Cette année, le gouvernement établira un Bureau de coordination e-NB et un Bureau de réduction des formalités administratives. Ainsi, e-NB représente la démarche globale du gouvernement actuel pour profiter pleinement de l'économie du savoir en mettant l'accent sur les services gouvernementaux en ligne, le commerce électronique et l'apprentissage en ligne. Le Bureau de coordination e-NB dirigera les efforts du gouvernement en ce qui a trait à e-NB et appuiera la Table ronde du premier ministre sur e-NB et l'innovation. La pleine réalisation du véritable potentiel du Nouveau-Brunswick à l'avant-garde de l'économie mondialisée requiert une vision concertée et coordonnée ainsi que des innovations constantes afin que le Nouveau-Brunswick soit compétitif sur le marché international.

Un nouveau Bureau de réduction des formalités administratives est mis en place afin de coordonner et de mettre en oeuvre les mesures prises par le gouvernement pour donner suite au rapport du Comité de réduction des formalités administratives. Le gouvernement a déjà donné suite à certaines des recommandations du comité, mais nous croyons qu'une approche continue faisant appel à la participation du gouvernement et du secteur privé est nécessaire pour réduire les formalités administratives.

Conclusion

Monsieur le président, le présent budget énonce une approche équilibrée avec des résultats équilibrés. Il énonce encore une fois notre plan visant à créer un Nouveau-Brunswick plus compétitif et plus compatissant. En un peu moins de deux ans, le gouvernement actuel a mis l'accent sur des priorités clés d'intérêt public dans les domaines des soins de santé et de l'éducation. Nous avons réduit les impôts et rationalisé les coûts et la prestation des services publics. Nous avons établi de nouveaux cadres d'une participation accrue du public au processus décisionnel. Nous avons travaillé très dur à protéger et à promouvoir les intérêts du Nouveau-Brunswick sur les scènes nationale et internationale. En outre, Monsieur le président, nous avons géré prudemment les finances publiques en présentant aux gens du Nouveau-Brunswick deux budgets excédentaires de suite.

Pour donner suite à toutes les questions mentionnées et pour relever de multiples défis, nous avons adopté une approche équilibrée afin d'obtenir des résultats équilibrés. Nous avons pesé soigneusement la nécessité d'une meilleure compétitivité de notre économie et la nécessité d'une compassion renouvelée pour les personnes nécessiteuses. Nous avons équilibré nos plans pour aujourd'hui et nos engagements envers nos enfants pour demain. Monsieur le président, le résultat est une province où de plus vastes perspectives s'ouvrent davantage chaque jour pour les gens du Nouveau-Brunswick et leurs familles.

Merci beaucoup.

Annexe : Résumé budgétaire

PLAN BUDGÉTAIRE
2001-2002
Millions
\$

COMPTES BUDGÉTAIRES	Plan budgétaire	Diminution de la dette nette
Recettes brutes au compte ordinaire	4 707,2	
Dépenses brutes au compte ordinaire	<u>4 725,5</u>	
Excédent (Déficit) au compte ordinaire	(18,3)	
Dépenses au compte de capital	197,2	
Recouvrements au compte de capital	<u>20,9</u>	
Dépenses nettes au compte de capital	176,3	
Recettes au compte à but spécial	33,0	
Dépenses au compte à but spécial	<u>31,4</u>	
Excédent (Déficit) au compte à but spécial	1,6	
Recettes au compte des organismes de service spécial	179,4	
Dépenses au compte des organismes de service spécial	<u>181,6</u>	
Excédent (Déficit) au compte des organismes de service spécial	(2,2)	
Gains du fonds d'amortissement	230,0	
Excédent budgétaire / Diminution de la dette nette		<u><u>34,8</u></u>

PLAN BUDGÉTAIRE COMPARATIF
Millions
\$

	Année se terminant le 31 mars		
	2001 Prévisions budgétaires	2001 Prévisions révisées	2002 Prévisions budgétaires
COMPTES BUDGÉTAIRES			
Recettes brutes au compte ordinaire	4 429,3	4 531,8	4 707,2
Dépenses brutes au compte ordinaire	4 488,0	4 480,6	4 725,5
Excédent (Déficit) au compte ordinaire	(58,7)	51,2	(18,3)
Dépenses au compte de capital	151,4	155,1	197,2
Recouvrements au compte de capital	11,4	12,6	20,9
Dépenses nettes au compte de capital	140,0	142,5	176,3
Recettes au compte à but spécial	26,9	31,3	33,0
Dépenses au compte à but spécial	25,0	25,8	31,4
Excédent (Déficit) au compte à but spécial	1,9	5,5	1,6
Recettes au compte des organismes de service spécial	147,2	155,2	179,4
Dépenses au compte des organismes de service spécial	149,1	156,3	181,6
Excédent (Déficit) au compte des organismes de service spécial	(1,9)	(1,1)	(2,2)
Gains du fonds d'amortissement	220,0	220,0	230,0
Transfert au Fonds de stabilisation financière	0,0	100,0	0,0
Excédent budgétaire / Diminution de la dette nette	21,3	33,1	34,8
Réduction cumulative de la dette nette		33,1	67,9

Note:

Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux indiqués.

RECETTES BUDGÉTAIRES BRUTES 2001-2002
Milliers
\$

Ministère	Compte ordinaire	Compte de capital	Compte à but spécial	Organisme de service spécial	Opérations inter-comptes	Recettes budgétaires brutes
Agriculture, Pêches et Aquaculture	3 494					3 494
Entreprises Nouveau-Brunswick	14 136	2 220		935	(230)	17 061
Éducation	23 367		14 891			38 258
Environnement et Gouvernements locaux	2 632		4 650			7 282
Services familiaux et communautaires	63 213		5 164			68 377
Finances	4 109 280		556			4 109 836
Government général			1 218			1 218
Santé et Mieux-être	31 309		1 743			33 051
Investissements et Exportations	710					710
Justice	37 243		357			37 599
Assemblée législative	18					18
Ressources naturelles et Énergie	73 334	50	1 215			74 599
Bureau du contrôleur	52					52
Autres organismes	134 650					134 650
Sécurité publique	93 246		2 327	3 499		99 072
Société de développement régional	13 078	3 675		24 616	(12 287)	29 082
Approvisionnement et Services	1 078		505			1 583
Formation et Développement de l'emploi	101 267		336	83 009	(64 209)	120 403
Transports	5 084	14 975		67 364	(66 614)	20 809
TOTAL:	<u>4 707 187</u>	<u>20 920</u>	<u>32 962</u>	<u>179 423</u>	<u>(143 340)</u>	<u>4 797 152</u>
Gains du fonds d'amortissement						<u>230 000</u>
RECETTES BUDGÉTAIRES BRUTES						<u><u>5 027 152</u></u>

Note:

Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux indiqués.

DÉPENSES BUDGÉTAIRES BRUTES 2001-2002

Milliers

\$

Ministère	Compte ordinaire	Compte de capital	Compte à but spécial	Organisme de service spécial	Opérations inter-comptes	Dépenses budgétaires brutes
Agriculture, Pêches et Aquaculture	24 690	300				24 990
Entreprises Nouveau-Brunswick	24 447	500		754	(230)	25 471
Éducation	720 099	1 000	14 891			735 990
Environnement et Gouvernements locaux	48 864	1 000	4 500			54 364
Bureau du Conseil exécutif	4 419					4 419
Services familiaux et communautaires	686 394		2 002			688 396
Finances	85 941		56			85 997
Gouvernement général	240 094		1 218			241 312
Santé et Mieux-être	1 324 742	2 500	1 743			1 328 985
Affaires intergouvernementales	1 861					1 861
Investissements et Exportations	43 974					43 974
Justice	34 167		357			34 524
Assemblée législative	15 182					15 182
Commission de l'enseignement supérieur des provinces Maritimes	168 101					168 101
Ressources naturelles et Énergie	88 630	2 000	1 220			91 850
Bureau du contrôleur	4 947					4 947
Cabinet du premier ministre	1 179					1 179
Sécurité publique	89 098		2 352	3 742		95 192
Société de développement régional	44 161	19 307		24 616	(12 287)	75 797
Service de la dette publique	654 000					654 000
Approvisionnement et Services	83 833	53 982	2 715			140 530
Formation et Développement de l'emploi	203 572		336	85 138	(64 209)	224 837
Transports	133 098	116 650		67 364	(66 614)	250 498
DÉPENSES BUDGÉTAIRES BRUTES	<u>4 725 493</u>	<u>197 239</u>	<u>31 390</u>	<u>181 614</u>	<u>(143 340)</u>	<u>4 992 396</u>

Note:

Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux indiqués.

RECETTES BRUTES AU COMPTE ORDINAIRE PAR SOURCE

Milliers

\$

Année se terminant le 31 mars

	2001 Prévisions budgétaires	2001 Prévisions révisées	2002 Prévisions budgétaires
--	-----------------------------------	--------------------------------	-----------------------------------

DE PROVENANCE INTERNE

Taxes et impôts

Impôt sur le revenu des particuliers	861 000	909 800	903 100
Impôt sur le revenu des corporations	162 000	178 600	158 000
Taxe sur les minéraux métalliques	4 000	3 300	3 000
Impôt foncier provincial	250 000	260 000	272 000
Taxe de vente harmonisée	629 000	653 000	691 000
Taxe sur l'essence et les carburants	184 000	184 000	184 000
Taxe sur le tabac	50 000	50 000	50 000
Taxe sur le pari mutuel	60	60	60
Taxe sur les primes d'assurance	25 666	25 666	25 800
Taxe sur le transfert de biens réels	3 000	3 000	3 000
Taxe sur le capital des grandes corporations	32 000	32 000	32 000
Taxe sur le capital des corporations financières	9 300	9 300	8 400

Total partiel : taxes et impôts	2 210 026	2 308 726	2 330 360
--	-----------	-----------	-----------

Produits de placements	136 674	114 251	156 208
----------------------------------	---------	---------	---------

Licences et permis	94 169	97 347	94 872
------------------------------	--------	--------	--------

Vente de biens et services	83 056	84 335	83 664
--------------------------------------	--------	--------	--------

Redevances	65 515	59 790	59 560
----------------------	--------	--------	--------

Recettes des loteries	80 000	80 031	80 031
---------------------------------	--------	--------	--------

Amendes et intérêts de pénalités	1 419	1 798	1 711
--	-------	-------	-------

Recettes diverses	14 840	15 473	14 153
-----------------------------	--------	--------	--------

TOTAL : RECETTES DE PROVENANCE INTERNE	2 685 699	2 761 750	2 820 558
---	-----------	-----------	-----------

Subventions inconditionnelles - Canada

Paiements de péréquation	1 127 000	1 139 000	1 217 000
------------------------------------	-----------	-----------	-----------

Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux	401 000	404 000	490 000
---	---------	---------	---------

Paiements transitoires d'harmonisation	34 000	34 000	0
--	--------	--------	---

Autres	1 900	1 900	1 900
------------------	-------	-------	-------

Total partiel : subventions inconditionnelles - Canada	1 563 900	1 578 900	1 708 900
--	-----------	-----------	-----------

Subventions conditionnelles - Canada

	179 695	191 178	177 729
--	---------	---------	---------

TOTAL : SUBVENTIONS DU CANADA	1 743 595	1 770 078	1 886 629
--	-----------	-----------	-----------

RECETTES BRUTES AU COMPTE ORDINAIRE	4 429 294	4 531 828	4 707 187
--	-----------	-----------	-----------

Note:

Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux indiqués.

DETTE NETTE
Millions
\$

	Année se terminant le 31 mars		
	2000 réels	2001 Prévisions révisées	2002 Prévisions budgétaires
Dette nette au 31 mars de l'année précédente	5 912,0	6 807,7	6 774,6
Excédent (Déficit) résultant en une (augmentation) diminution de la dette nette pour l'année	(895,7)	33,1	34,8
Dette nette — fin d'année	<u>6 807,7</u>	<u>6 774,6</u>	<u>6 739,8</u>